



SENEGAL
PME

CREER - FORMALISER - FINANCER
GERER - DEVELOPPER - DYNAMISER



Agence de Développement et d'Encadrement
des Petites et Moyennes Entreprises

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



**ENQUÊTE SUR L'IMPACT DU COVID-19
SUR LES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES AU SENEGAL**



RAPPORT FINAL

AOÛT 2020

RESUME ANALYTIQUE

La Covid-19 maladie apparue en chine en décembre 2019 et devenue pandémie en mars 2020, a bouleversé l'économie mondiale. Le mode de contamination ainsi que sa propagation rapide ont amené les Etats du monde à développer des stratégies de cloisonnement pour l'endiguer. Le Sénégal touché le 2 mars 2020, n'est pas en reste avec la fermeture de toutes les frontières, des écoles et universités, des lieux de culte, l'interdiction des rassemblements dès le 14 mars 2020 et l'instauration de l'Etat d'urgence le 23 mars. Ces mesures ainsi que les exigences de distanciation sociales et de limitation des déplacements ont entraîné un ralentissement voire un arrêt des activités économiques mettant les PME dans une situation de vulnérabilité notoire. Pour renforcer la résilience des PME en crise, les initiatives étatiques foisonnent parmi lesquelles l'initiative « Aar Sunu Kom » ou « sauvons nos PME » développée par l'ADEPME pour apporter un soutien adapté aux besoins des PME. Toutefois le renforcement de la résilience des entreprises passe par une meilleure connaissance de l'impact de la crise sur les PME et de leurs besoins d'ajustement, ce qui justifie la présente étude réalisée dans l'optique de mieux cerner les effets de la crise sur les PME afin de disposer d'informations clés pour adapter les services d'assistance aux PME à leurs besoins actuels et futurs. Réalisée du 5 au 21 mai, à travers un questionnaire administré à un échantillon de 830 PME, l'étude s'est déroulée en trois phases que sont l'élaboration et le test du questionnaire ; la diffusion de l'outil de collecte et le recueil des données ; l'exploitation des résultats et la rédaction du rapport.

Les résultats de l'étude montrent que 50,4% des PME répondants sont basées à Dakar et 49,6% dans les autres régions principalement à Thiès, Saint Louis, Matam et Ziguinchor. 10% des chefs d'entreprises viennent de la diaspora particulièrement d'Europe et d'Afrique et 52,2% des PME sont des Entreprises individuelles. Pour ce qui est de la disposition de documents administratifs et comptables, 88% des PME disposent d'une NINEA et 86% d'un registre de commerce, 60% des entreprises tiennent régulièrement leur comptabilité et 73% disposent de leurs états financiers. La majorité des PME 59% ont moins de cinq années d'existence et 20% ont plus de 10 ans. La jeunesse des chefs d'entreprise est aussi ressortie avec 55% qui ont moins de 40 ans ainsi que la prédominance des hommes 73%. Relativement à la création d'emplois, 67% des PME ont un effectif compris entre 2 et 10 personnes et 2% ont plus de 100 employés. Le nombre d'employés permanents ne dépasse pas 40% au sein de PME.

Pour ce qui est des secteurs d'activités 24% des PME évoluent dans le secteur primaire. Les secteurs les moins représentés sont l'audiovisuel (0,1%), les industries du textiles (4,2%), le transport et les télécommunications (4,8%). Concernant le chiffre d'affaires (CA) 74,5% des PME ont un CA compris entre 1 et 30 millions et 1,1% ont plus de 2 milliards. 90% des PME ont un compte bancaire.

Les effets de la crise sanitaire ont été ressentis sur le CA mensuel des PME avec 64,05% des PME qui ont enregistré des pertes estimées entre 60 et 100 millions. Ces pertes ont été plus observées au niveau des secteurs de l'audiovisuel (100%), du tourisme, hôtels, bar et restaurants (95%) et de transports /Télécommunication (79%). Une faible proportion des PME a été modérément affecté notamment 12% pour celle évoluant dans la prestation de service aux entreprises et les industries du textile, 11% dans l'agriculture, l'élevage et pêche et 10% des industries alimentaires et des BTP. 1,72% ont maintenu

leur stabilité financière avec la maladie et 0,37% ont d'ailleurs enregistrés une hausse de leur CA. 0,37% des PME n'ont ressenti aucune incidence de la Covid-19 par contre l'annulation/diminution des commandes/clients (75%), la perturbation des chaînes d'approvisionnement (46%), l'annulation voyage commerciaux (39%), la rupture de stock/surstockage (34%), l'absentéisme personnel (27%) et la défaillance des fournisseurs (19,16%) constituent les cinq contraintes liées à la production au fonctionnement ressenties par les PME. Les contraintes ont aussi été d'ordre financier, notamment la baisse des flux de capitaux et d'investissements (72%), les tensions de trésorerie (56%), les difficultés de recouvrement des créances (35%), les factures clients impayés (27%), les coûts d'exploitation élevés (22%), et l'annulation de ventes à l'export (11%). 93,8% des PME qui avaient contracté des prêts ont eu du mal à les honorer et 71% n'ont pas pu trouver de solution avec leur bailleur.

A l'origine de ces contraintes se trouvent les mesures de prévention prise par l'Etat pour limiter la propagation du virus. Les cinq mesures les plus citées sont l'interdiction des déplacements interrégionaux (69%), la fermeture des frontières (43%), l'interdiction de rassemblement de plus de 10 personnes (43%), le couvre-feu de 20 heures à 6 heures du matin (39%) et la réduction du nombre de passager dans les véhicules de transport (27%). Pour s'adapter à la situation 6% des PME n'ont développé aucune stratégie. Par contre certaines ont pris des mesures drastiques (pour 45%, suspension ou arrêt des activités et pour 36%, réduction des effectifs). D'autres ont tenté d'endiguer les contraintes par la mise aux normes sanitaires de l'espace de travail (39%), la mise en place d'un plan de continuité des activités (35%), le report des investissements (26%), l'adoption de service en ligne (25%) ou de télétravail (23%).

Relativement à la connaissance des mesures fiscales ou financières de soutien aux PME, la majorité des PME 73% des PME ne connaissent pas les mesures fiscales, financière ou de soutien prises par l'Etat du Sénégal et la BCEAO. Pour celles qui connaissent les mesures prises, 45% sont au courant des facilités fiscales prises et 37% pour les mesures de financement. Aussi, la connaissance des initiatives d'accompagnement de la DER, l'ADEPME, le COSEC a été aussi exprimée.

Relativement aux besoins d'assistance, 86% des PME jugent utile d'être accompagnés pour bénéficier des mesures d'assistance étatique particulièrement celles évoluant dans les secteurs des services (23%), de l'agriculture, élevage et pêche (22%), du tourisme, hôtels, bars et restaurants (11%) et du commerce. Il faut tout de même noter que 44% des PME ont déjà bénéficié d'un accompagnement durant la période de crise notamment de la part de l'ADEPME (62%), du Bureau de Mise à Niveau (16%), de la DER (13%), des chambres de commerce et de métiers (15%), l'APIX, du Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique et du FONGIP (5% chacun). Un accompagnement apprécié par 79% des PME.

Pour ce qui concerne les besoins spécifiques d'accompagnement prioritaires, ils portent sur la

promotion commerciale/accès aux marchés nationaux (48%) et de l'accès au conseil/expertise-comptable pour bénéficier des mesures fiscales/financières ou restructuration (48%) ; mais aussi l'assistance financière pour un accès à un financement pour des fonds de roulement (83%) ou pour l'investissement (74%) et le report des échéances de prêts (22%). En ce qui concerne les mesures d'assistance fiscales ou sociales, les cinq priorités exprimées sont le report et/ou la remise des impôts et taxes (62%), le report et/ou le réaménagement du paiement des factures (Senelec, Sen'Eau, etc. 47%), le report des cotisations sociales (IPRES, CSS...) 28%, le remboursement crédits TVA-paiement imposition directes et taxes pour 26% et le recouvrement des créances vis-à-vis de l'Etat (17%).

Pour un meilleur encadrement des PME et le renforcement de leur résilience face à la crise, il est important que les mesures à prendre puissent être inscrites dans le cadre du programme « AARSUNUKOMKOM » spécialement mis en place pour renforcer la résilience des PME face à la crise sanitaire de la COVID 19 notamment en termes de :

- Protection des PME des effets de la crise du COVID19 en évitant leur disparition et les emplois qui vont avec ;
- Combat contre la pandémie et ses effets sanitaires, agroalimentaires en s'appuyant notamment sur le génie et le dynamisme des PME ;
- Relance d'une nouvelle trajectoire de croissance inclusive durable, souveraine créatrice de richesse et d'emplois à partir des PME.

Les recommandations formulées pour une meilleure sortie de crise des PME vont dans le sens de renforcer la maîtrise du marché par les PME, d'améliorer l'accès des PME au financement, de renforcer les capacités techniques et managériales des PME et de la prise en compte de la territorialisation, l'innovation et la culture entrepreneuriale.

SIGLES ET ABREVIATIONS

3FPT	Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique
ADEPME	Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
APEFE	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CA	Chiffre d'Affaires
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEC	Confédération des Entreprises de Chine
COSEC	Conseil Sénégalais des Chargeurs
Covid-19	Coronas Virus 2019
DER	Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
GE	Grandes Entreprises
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IMF	Institution de Micro Finance
NINEA	Numéro d'identification National des Entreprises et des Associations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRES	Programme de Résilience Economique et Social
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SA	Société Anonyme
SARL	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
SUARL	Société Unipersonnel à Responsabilité Limitée
SENPME	Réseau Sénégal Petites et Moyennes Entreprises
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET FIGURES

GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Répartition géographique de l'échantillon

Graphique n°2 : Statut et forme juridique des PME

Graphique n°3 : Age des PME

Graphique n° 4 : Age des dirigeants des PME

Graphique n°5 : Nombre d'employés au sein des PME et répartition par employés permanents

Graphique n°6 : Répartition des Chefs de PME selon le sexe et le secteur d'activité

Graphique n°7 : Répartition des hommes et femmes selon le secteur d'activités

Graphique n°8 : Effets de la crise sur le CA des PME par secteur d'activités

Graphique n°9 : Les effets de la Covid-19 vécus par les PME

Graphique n°10 : Les mesures de prévention ayant impacté sur l'activité des PME

Graphique n°11 : Mesures adoptées par les PME pour faire face à la crise sanitaire

Graphique n°12 : Connaissance des mesures prises par le Gouvernement

Graphique n°13 : Répartition des PME jugeant utile l'accompagnement par secteur

Graphique n°14 : Sexe des dirigeants des PME jugeant utile l'accompagnement

Graphique n°15 : Répartition des PME bénéficiaires de l'accompagnement par secteur

Graphique n°16 : Institutions qui ont accordé une assistance aux PME avec la pandémie

Graphique n°17 : Les mesures d'assistance technique prioritaires

Graphique n°18 : Les mesures d'assistance financières prioritaires

Graphique n°19 : Les mesures d'assistance fiscale, sociale ou avec les facturiers prioritaires pour les PME

TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition des unités selon le secteur d'activité

FIGURES

Figure 1 : Programme Sénégal Impact PME

Figure 2 : Carte de transformation du portefeuille de 10 « quick-wins » structurants

INTRODUCTION

En décembre 2019, le monde a connu une situation sans précédent avec l'apparition pour la première fois en Chine de la Covid-19. Avec un rythme de propagation rapide, le virus s'est rapidement disséminé dans le monde avec 188 pays touchés en moins de trois mois dont le Sénégal (02 mars 2020) et 110 000 personnes affectées dans le monde. Une situation qui a amené l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à qualifier la maladie, de pandémie le 11 mars 2020.

Avec l'évolution croissante du nombre de cas positifs au covid-19, le gouvernement du Sénégal pris une série de mesures pour endiguer l'épidémie. D'abord le 14 mars 2020, à travers une déclaration présidentielle, l'État du Sénégal décide de fermer ses frontières (terrestres, maritimes et aériennes) avec le reste du monde. Les écoles et universités sont également fermées ; une décision qui concerne également les lieux de culte (mosquées et églises) ainsi que l'interdiction des rassemblements. Ensuite, Le 23 mars l'État d'urgence fut instauré par le Président de la République, assorti d'un couvre-feu (de 20h à 6h) et d'une suspension des transports interurbains.

Ce paquet de mesures a plusieurs fois été renouvelé et parfois renforcé par les autorités territoriales, avec les prorogations de l'État d'urgence. À cela s'ajoutent les mesures de distanciation sociale et le port de masque généralisé ainsi que les campagnes de sensibilisation sur le lavage régulier des mains avec du savon et l'utilisation des gels hydro alcooliques.

La mise en application de ces mesures a entraîné le ralentissement ou l'arrêt des activités de la quasi-totalité des entreprises évoluant dans les secteurs tels que l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le commerce, la pêche etc. Ce qui a incité certaines d'entre elles à prendre des mesures d'adaptation pour pouvoir assurer la continuité de leur activité. Les besoins d'assistance des PME pour venir à bout de leurs difficultés (persistance des problèmes de financement, accès limité aux marchés publics, faible productivité, faible intégration aux chaînes de valeur nationales et internationales) s'accroissent. L'ADEPME dont la mission est d'assister et encadrer les PME qui en font la demande ou qui bénéficient de prêts de l'Etat a développé l'initiative dénommée « Aar Sunu Kom Kom » ou « sauvons nos PME ». Cette opération entamée début avril 2020 consistait à apporter aux PME le soutien adapté, et ce à chaque moment de la crise. Elle a porté d'abord, sur la mise en place d'un dispositif d'écoute constante des PME avec un agent conversationnel de ce type avec plus de 2000 répondants de divers secteurs d'activité qui se sont confiés à l'agence sur la façon dont la crise impacte leur activité. Ensuite, l'Agence a organisé une série d'événements dans les réseaux sociaux comme Facebook avec des directs suivies par plus de 12000 personnes en cumulé. Ces directs ont permis aux PME d'avoir des réponses fournies par l'équipe de l'Agence, des experts mobilisés ou des entrepreneurs ayant fait preuve de résilience pendant la période.

À l'issue de cette première phase qui correspondait au temps le plus fort de la crise sanitaire,

l'ADEPME en collaboration avec les membres du réseau « SENEGAL PME¹ » et les partenaires a initié cette enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME. L'étude vise à recueillir des informations sur les préoccupations, perceptions et propositions des PME pour pouvoir identifier et apporter les mesures d'assistance adaptées leur permettant de surmonter les difficultés inhérentes à la crise du Covid-19. Elle vise aussi à identifier les perspectives de l'après-crise pour la relance économique.

Sur la base d'une enquête réalisée durant la période du 05 au 21 mai 2020, le présent rapport expose les résultats à travers les points suivants :

- Le contexte et la méthodologie de mise en œuvre,
- Le profil des répondants à l'enquête,
- Les effets ou impacts immédiats de la COVID-19 sur l'activité des PME et les stratégies d'adaptation,
- Les besoins d'assistance technique, financière, sociale et fiscale,
- Les recommandations et stratégie d'opérationnalisation.

I. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE

1.1 Le contexte

La crise sanitaire liée au coronavirus a profondément impacté l'économie mondiale avec des conséquences évaluées comme étant pires que celle de la grande crise financière de 2007-2008. Elle a mis fin à dix ans de croissance économique ininterrompue de la première puissance mondiale (États unis) avec une chute à 4,8 % de son PIB². En Chine, deuxième puissance mondiale et pays d'origine de la maladie, plus de 95% des 299 grands fabricants interrogés ont vu leurs revenus baisser selon le rapport de la Confédération des entreprises de Chine (CEC) du 6 mars 2020.

Pour lutter contre la propagation de la maladie, des mesures massives de confinement et de restriction des déplacements ont été prise par la majorité des pays affectés. Une situation qui a entraîné un arrêt temporaire de certaines entreprises ou un ralentissement des activités pour beaucoup et une forte réduction de la demande.

Les pays africains ne sont pas épargnés par cette crise économique. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) estime que la pandémie impactera la croissance économique du

¹ Mise en place par l'ADEPME en 2018, le réseau Sénégal PME est mis en place dans le cadre de l'harmonisation des interventions de l'Etat en faveur des PME. Il est constitué des structures étatiques (ministères, agences), institutions financières publiques et privés, les organisations patronales, professionnelles et les chambres consulaires, les partenaires techniques ou financiers

² Première estimation préliminaire du département du Commerce des Etats Unis, publiée le mercredi 29 avril.

continent qui devrait passer de 3,2 % à 1,8 %. Selon elle le continent aurait besoin de 10,6 milliards de dollars d'augmentation imprévue des dépenses de santé pour freiner la propagation du virus, alors que d'autre part, les pertes de revenus pourraient conduire à une dette insoutenable. Ces augmentations imprévues des dépenses de santé perturberont d'autres activités de développement prévues du fait de la réaffectation des fonds pour lutter contre la pandémie. En conséquence, cette mesure pourrait nuire gravement à la croissance économique et rendre presque impossible les efforts visant à mettre fin à l'extrême pauvreté.

Au Sénégal, les autorités ont pris des mesures pour faire face à la crise sanitaire qui ont impacté l'économie, notamment le secteur informel. Les mesures restrictives de déplacement ont ralenti la production et la consommation nationale. La fermeture de des frontières et l'interdiction des déplacements inter et intra urbains affectent le secteur du transport (36% du PIB en 2016, ANSD) et du tourisme (300 milliards FCFA du PIB, ANSD). Les services d'hôtellerie, la restauration sont quasiment à l'arrêt. Afin d'atténuer l'impact économique de la pandémie du coronavirus, le Président de la République a créé un Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19 d'un montant de 1.000 milliards de FCFA alimenté par l'Etat, le secteur privé, les partenaires au développement et toutes les bonnes volontés.

Il faut tout de même noter que les effets de la crise ont fini d'ébranler le modèle d'une économie extravertie et mis au-devant de la scène la nécessité de faire prévaloir la préférence locale dans la consommation et la promotion de la compétitivité de nos entreprises. L'accompagnement des PME devient plus qu'une nécessité pour relever les défis de l'après crise. Pour cette raison, l'ADEPME et ses partenaires ont commandité la présente étude d'aide à la prise de décision. Elle permet de mieux cerner les effets de la crise sur les PME afin de disposer d'informations clés pour adapter les services d'assistance aux PME à leurs besoins actuels et futurs pour renforcer leur résilience.

1.2 Méthodologie

Cette enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME et les mesures d'assistance pour y faire face, a été réalisée selon trois étapes majeures que sont : l'élaboration et le test du questionnaire de collecte des informations, la diffusion de l'outil de collecte et le recueil des données, l'exploitation des résultats et la rédaction du rapport.

❖ L'élaboration et le test du questionnaire :

Elle a consisté en la conception d'un questionnaire en interne par l'ADEPME qui a ensuite été partagé avec les partenaires stratégiques (PTF, membres, Ministère de l'économie, BCEAO, ministère des finances ...) afin de recueillir leurs avis et suggestions et d'enrichir le questionnaire.

Pour assurer la qualité et le bon déroulement de la collecte des informations auprès des entreprises

ciblées pour les besoins de l'enquête, il a été procédé à un test du questionnaire pour s'assurer que l'outil de collecte et d'analyse des données a été correctement configuré et que les questions sont bien formulées. Cette phase de test a été réalisée par le personnel de l'agence en interne qui n'avait pas participé à l'élaboration du questionnaire.

Cette étape a permis de corriger un certain nombre d'omissions signalés par les répondants et de valider le canal de diffusion du questionnaire choisi, notamment l'administration du questionnaire en ligne via l'outil Google Forms.

❖ **La diffusion du questionnaire et le recueil des données :**

L'enquête a été lancée le mardi 05 mai 2020 et close le jeudi 21 mai 2020. Le questionnaire était disponible sous deux formes, d'une part en ligne de manière à permettre aux entreprises de saisir directement leurs réponses sur la plateforme Google Forms, d'autre part sous format papier, ce qui impliquait une saisie postérieure des réponses par les agents de l'ADEPME. Une large majorité des répondants ont effectué des saisies directes de leurs réponses dans Google Forms. Il faut noter cependant que la première semaine d'enquête a permis de recueillir les informations de 130 répondants sur Google Forms et près d'une cinquantaine par voie électronique (sur l'adresse e-mail : aarsunukomkom@adepme.sn créée à cet effet).

Au total, ce sont 830 réponses qui ont été reçues pour un objectif initial de 1000 soit un taux de 83%. Pour autant, le nombre de réponses assure une représentativité relativement fidèle des résultats finaux.

❖ **L'exploitation des résultats et la rédaction du rapport**

Sur les 830 entreprises qui ont participé à l'enquête, 817 réponses ont été retenues après apurement des données, soit un taux de 98,4%. Les données collectées ont été traitées avec le logiciel Power Bi. Ce qui a permis de disposer d'informations quantitatives qui ont été par la suite analysées grâce à la documentation et aux données qualitatives collectées auprès de l'ADEPME.

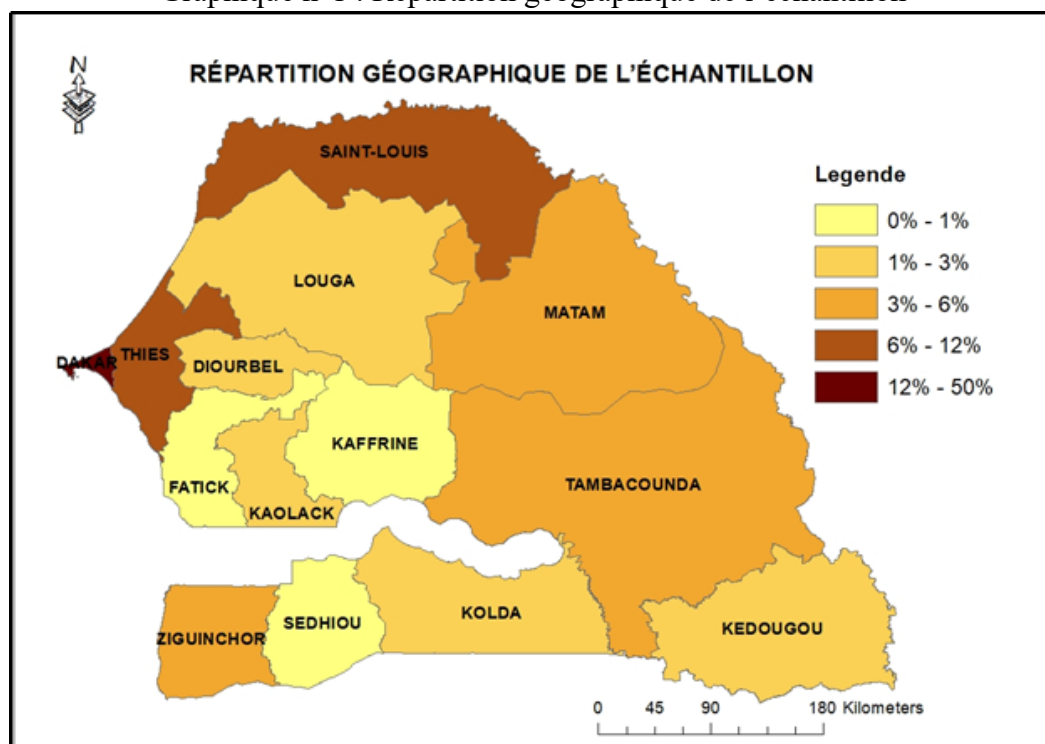
Les informations traitées ont fait l'objet d'un rapport provisoire restitué le 3 juin 2020 par le Directeur général de l'ADEPME auprès du comité de direction de l'Agence et des acteurs ayant pris part à l'élaboration de l'enquête, notamment les membres du réseau Sénégal PME. Ce présent rapport fait suite à cet atelier de présentation des résultats préliminaires.

II. PROFIL DES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE

2.1 Répartition géographique, forme et statut juridique des PME enquêtées

L'étude a été réalisée dans les quatorze régions du pays avec une répartition plus importante à Dakar (50,4%) en raison de sa forte concentration en PME. Le reste des PME enquêtées (49,6%) se trouve dans les autres régions principalement à Thiès (11,5%), Saint Louis (8,5%), Matam (6,25%) et Ziguinchor (5,39%). Les régions de Kaffrine (0,1%) et de Kolda 0,5% sont les moins touchées dans l'enquête.

Graphique n°1 : Répartition géographique de l'échantillon



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

10% des chefs d'entreprises ayant répondu à l'enquête sont issus de la diaspora, dont 68% de l'Europe, 14% de l'Afrique, 11% du continent Américain et 7% d'Asie.

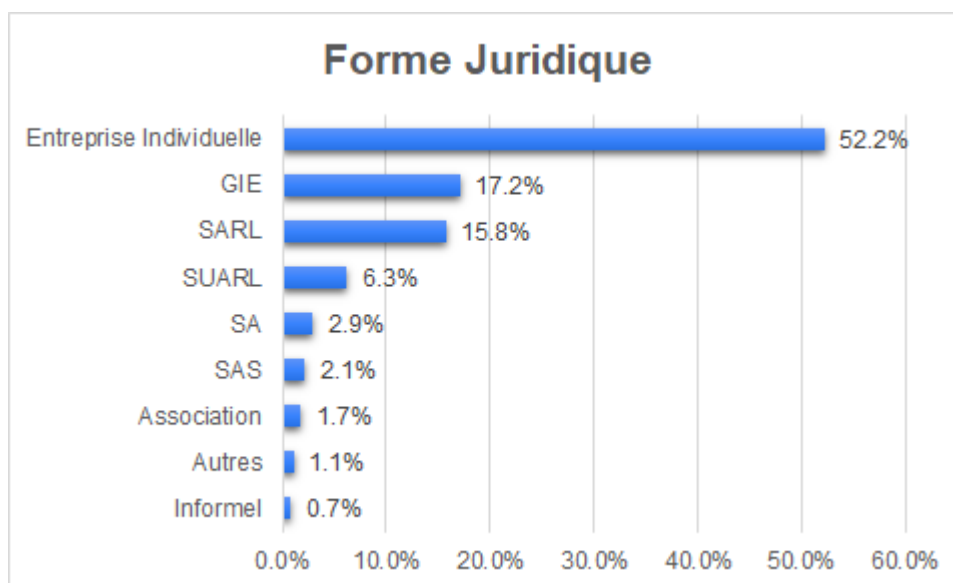
Relativement à la forme juridique, il ressort de l'étude que les Entreprises individuelles représentent 52,2% de l'effectif des répondants. Cette tendance est en phase avec les statistiques nationales marquées par la prédominance des personnes physiques (59%, ENPME, 2014).

En dehors des entreprises individuelles, les GIE (17,2%), les SARL (15,8%) et les SUARL (6,3%) sont les plus représentées dans l'étude. Les SA et SAS combinées sont établies à 5%, les Associations à 1,7% et les autres formes juridiques à 1,1%. La proportion des PME n'ayant pas reporté de statut juridique sont minoritaires avec 0,7%.

Pour ce qui est de la disposition de documents administratifs et comptables, 88% des PME disposent d'une NINEA et 86% d'un registre de commerce. 60% des entreprises tiennent régulièrement leur

comptabilité et 73% parmi elles disposent de leurs états financiers.

Graphique n°2 : Statut et forme juridique des PME

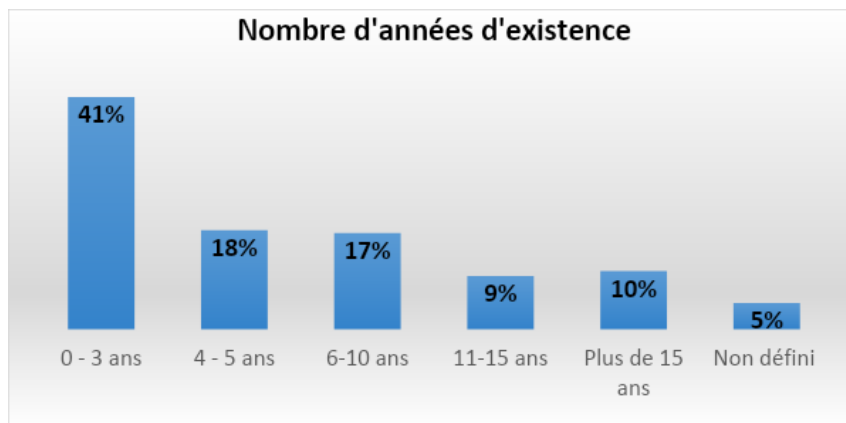


Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

2.2 Nombre d'années d'existence des PME et âges des dirigeants

Les PME ayant répondu à l'enquête sont relativement jeunes, 59% ont moins de cinq années d'existence. Parmi ces jeunes PME, celles qui ont moins de trois années d'existence sont majoritaires (41%), le reste d'entre quatre et cinq années représente 18% des PME enquêtées. La jeunesse de ces PME peut être source d'une certaine précarité face aux chocs et aléas externes. Il faut aussi noter que près de 20% ont plus de dix ans d'ancienneté témoignant d'une certaine maturité dans l'exercice de leur activité.

Graphique n°3 : Age des PME



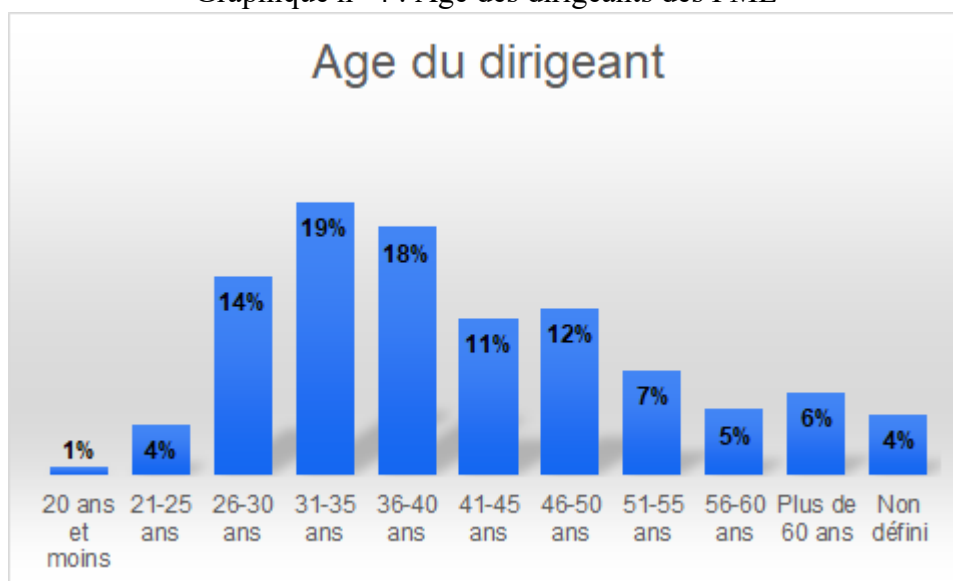
Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME,

ADEPME, mai 2020

L'analyse de l'âge des propriétaires des PME, révèle une prédominance des moins de 40 ans qui représentent plus de la moitié (55%) des dirigeants des PME. Parmi eux, la tranche d'âge de 31 à 35 ans (19,2%) est la plus importante suivie de celle de 36 à 40 ans (17,5%), les dirigeants ayant 20 ans et moins sont les plus faiblement représentés avec moins d'un pourcent (0,6%). Pour les dirigeants ayant 41 ans et plus (40,8%), ceux âgés entre 46 et 50 ans sont majoritaires (11,8%) avec ceux de la tranche d'âge de 41 à 45 ans (11%). Les plus de soixante ans font 5,9% et ceux âgés de 56 à 60 ans sont les moins représentés.

Il importe aussi de noter que près de 3 chefs de PME sur 4 (73%) sont des hommes, des statistiques en phases avec la tendance nationale établie à 81,1%.

Graphique n° 4 : Age des dirigeants des PME

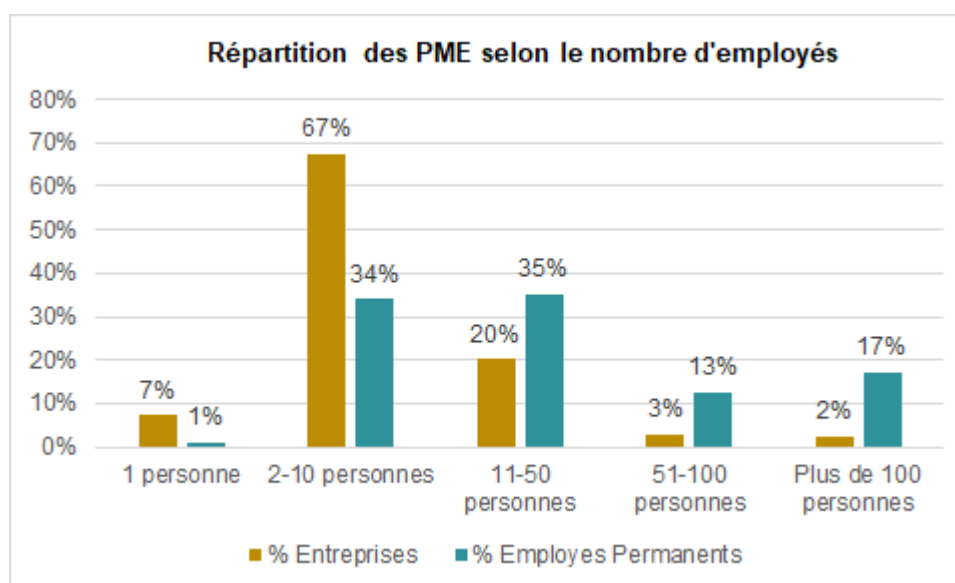


Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

2.3 Effectif des employés

Les données recueillies au sein des entreprises, révèlent que la majorité des PME (67%) ont un effectif d'employés compris entre 2 et 10 et 20% entre 11 et 50. Les PME ayant un effectif de plus de 51 employés représentent 5% de l'échantillon avec seulement 2% qui ont plus de 100 personnes, tandis que les PME avec un seul employé font 7%. Parmi les employés des PME, la proportion de permanents est plus importante (35%) au sein des PME ayant un effectif de 11 à 50 personnes et celles de 2 à 10 personnes (34%). Les entreprises employant plus de 100 personnes disposent de 17% de permanents contre 13% pour celles ayant un effectif compris entre 51 et 100 employés.

Graphique n°5 : Nombre d'employés au sein des PME et répartition par employés permanents



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

2.4 Secteur, type d'activités, approvisionnement et exportation

L'analyse de secteur d'activités montre que le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) regroupe le plus d'unités (24%), suivi des services fournis aux entreprises (15,8%) et du Commerce (15%), les industries alimentaires (8,3%), les services personnels (7,7%), le tourisme, hôtels, bars et restaurants (7,6%), les autres industries et les BTP (6%) chacun. Les moins représentés sont l'audiovisuel (0,1%), les industries du textiles (4,2%) et le transport et les télécommunications (4,8%).

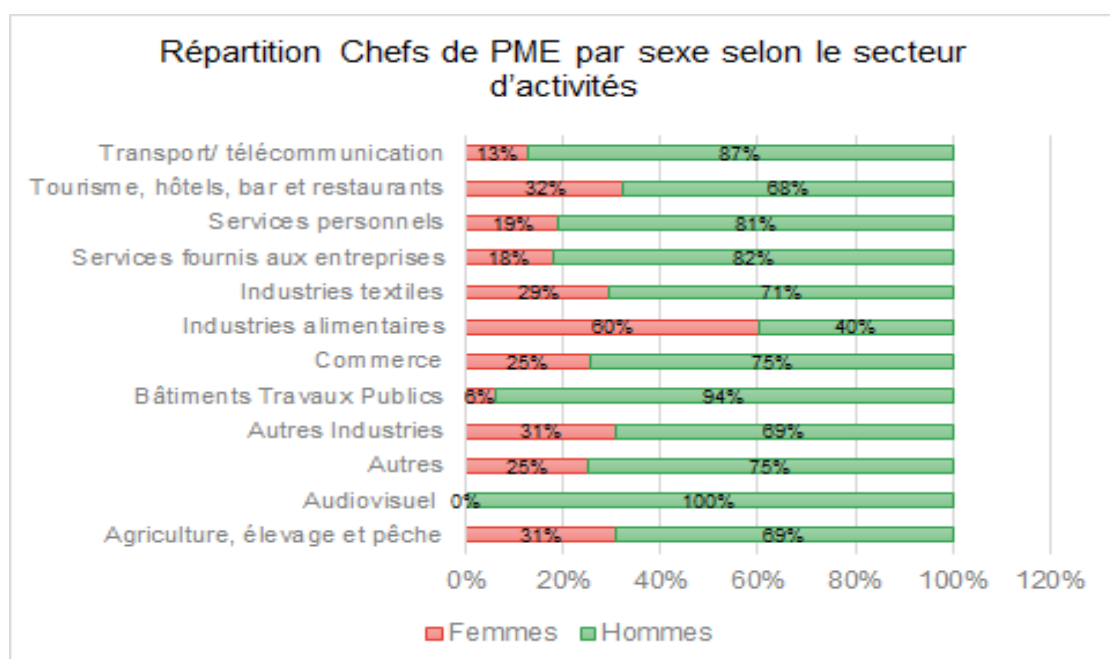
Tableau n°1 : répartition des unités selon le secteur d'activité

Secteurs d'activités	%
Agriculture, élevage et pêche	24.0%
Services fournis aux entreprises	15.8%
Commerce	15.0%
Industries alimentaires	8.3%
Services personnels	7.7%
Tourisme, hôtels, bar et restaurants	7.6%
Autres Industries	6.0%
Bâtiments Travaux Publics	6.0%
Transport/ télécommunication	4.8%
Industries textiles	4.2%
Audiovisuel	0.1%
Autres	0.5%

Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

On l'a vu plus haut les femmes chefs de PME sont minoritaires comparées aux hommes. En effet, seul environ un chef de PME sur 4 (27%) est une femme. Cette faible représentation des femmes se confirme par le fait qu'au sein des secteurs pris individuellement, les femmes chefs de PME sont minoritaires et représentent moins du tiers des effectifs voir beaucoup moins encore comme dans les Transports et télécommunications (13%) les BTP (6%) ou l'audiovisuel (0%). Le seul secteur où l'on retrouve la prédominance des femmes Chefs de PME est l'industrie alimentaire où ces dernières représentent 60% des chefs d'entreprises.

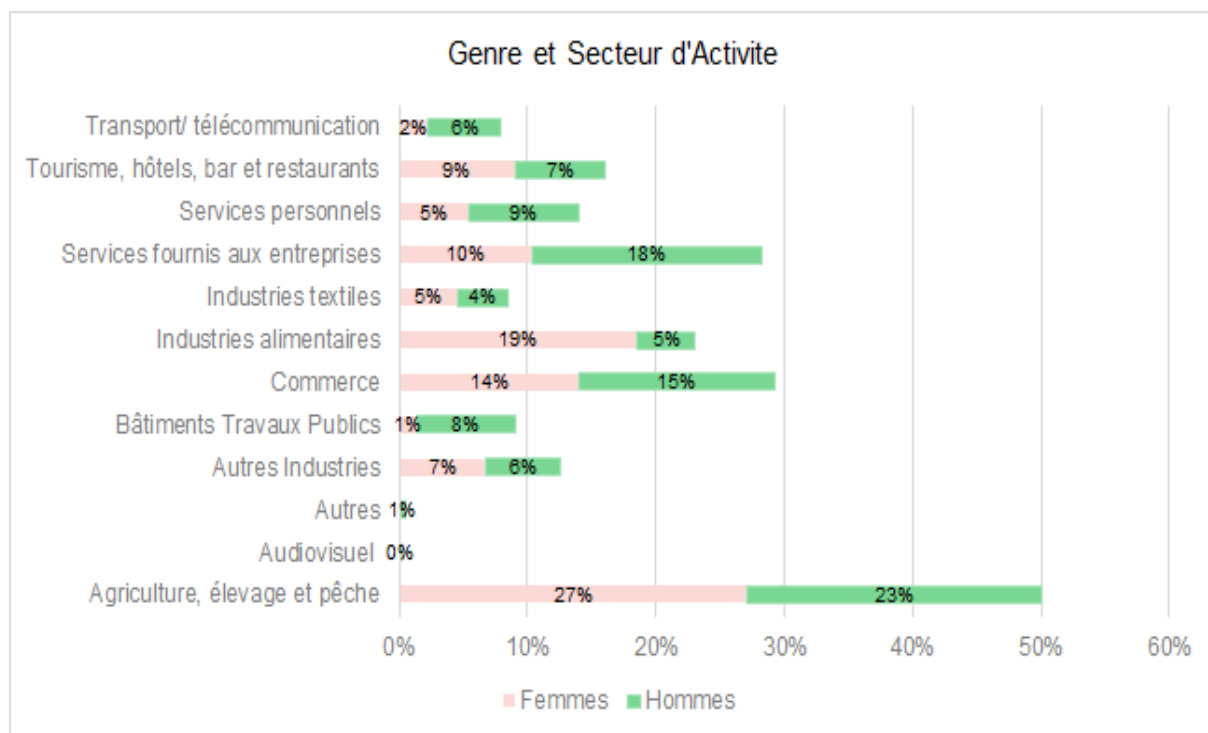
Graphique 6 : Les Chefs de PME selon le sexe et le secteur d'activité



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

Du point de vue de la répartition de la totalité des effectifs dans les différents secteurs d'activité, l'analyse révèle que les proportions de femmes chefs de PME sont plus élevées que celles des hommes dans les secteurs de l'agriculture, élevage et pêche (27%), des industries alimentaires (19%), du tourisme, hôtels, bars et restaurants (9%), des industries textiles (5%) et des autres industries (7%). Pour le reste des secteurs d'activités, on note une prédominance des hommes.

Graphique n°7 : Répartition des hommes et femmes selon le secteur d'activités.



Source :

Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

Il ressort également de l'étude que 20% des unités enquêtées pratiquent l'exportation de produits ou services vers l'étranger, et que 13% s'approvisionnent au niveau international.

2.5 Chiffre d'affaire de 2019 et possession d'un compte dans une institution financière

La répartition des unités selon le chiffre d'affaires réalisé en 2019 est établie comme suit :

- 74,51% avec un CA compris entre 1 et 30 millions ;
- 14,22% avec un CA compris entre 30 et 100 millions ;
- 7,97% avec un CA compris entre 100 et 500 millions ;
- 2,21% avec un CA compris entre 500 millions et 2 milliards ;
- 1,1% ont réalisé plus de 2 milliards.

Relativement à la bancarisation, 90% des PME disposent d'un compte dans une institution financière dont 71% dans une banque et 29% au sein d'une institution financière décentralisée.

III. LES EFFETS OU IMPACTS IMMÉDIATS DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DES PME ET LES STRATÉGIES D'ADAPTATION

3.1 Les effets de la crise sanitaire sur le chiffre d'affaire mensuel des PME

Les impacts immédiats de la crise sanitaire sont mesurés à travers les effets engendrés sur le CA, la nature des impacts et les difficultés dans le paiement des créances contractées.

La crise sanitaire a été très négativement vécue par les PME avec 64,05% des unités qui ont enregistré des pertes sur leur chiffre d'affaire mensuel estimés entre 60 et 100 millions de FCFA. L'audiovisuel (100%), le tourisme, hôtels, bar et restaurants (95%), transports /Télécommunication (79%), les industries textiles (74%), les services personnels (70%) sont les secteurs d'activité les plus affectés d'après les données de l'étude.

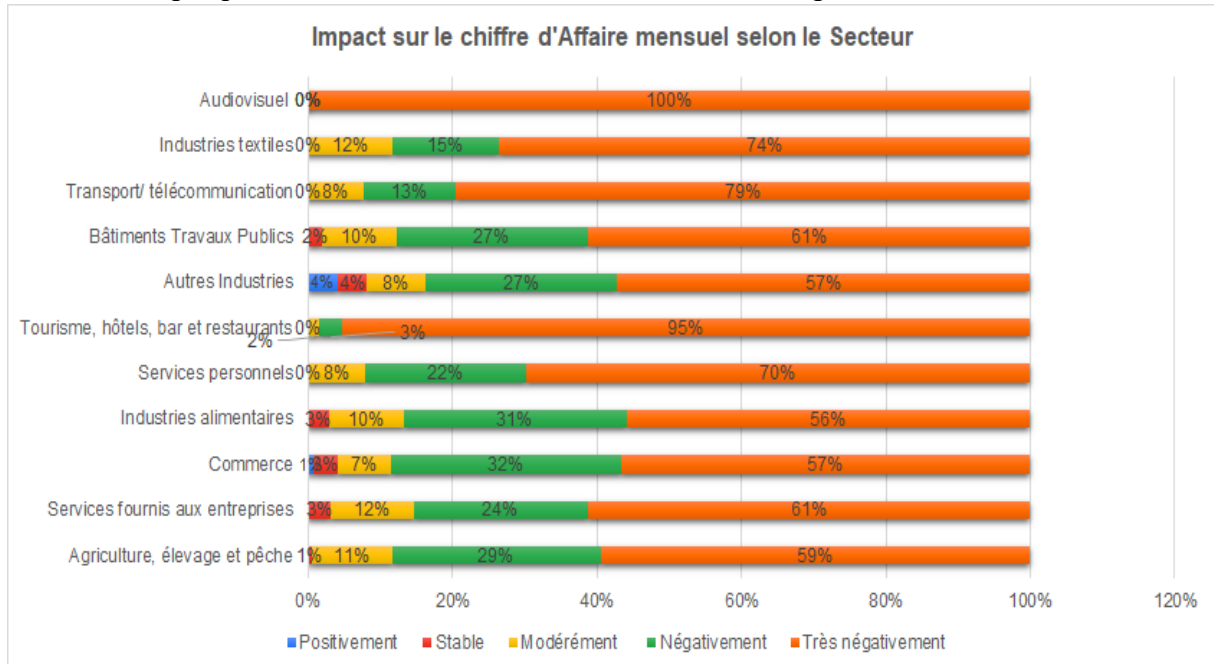
Signalons aussi que 24,5% des PME touchées par l'étude ont perdu près de 30% de leur CA et 9,2% entre 10 et 20% de leur CA.

Les unités ayant perdu près de 30% de leur CA évoluent dans le commerce (32%), les industries alimentaires (31%), l'agriculture, l'élevage et pêche (29%), les Bâtiments travaux publics et autres industries (27%).

Les PME ayant modérément été affectées par la crise sanitaire, elles sont actives dans tous les secteurs, excepté l'audiovisuel et le tourisme, hôtels, bar et restaurants. Dans cette catégorie on retrouve 12% des PME officiant dans la prestation de service aux entreprises et les industries du textile, 11% des PME actives dans l'agriculture, l'élevage et la pêche et 10% des industries alimentaires et des BTP.

L'analyse des résultats de l'étude montre que les effets de la crise sanitaire n'ont pas été négatifs pour toutes les PME : 1,72% soutiennent n'avoir pas perdu leur stabilité financière avec la maladie et 0,37% ont d'ailleurs enregistré une hausse de leur CA. Les PME ayant maintenu leur stabilité ont été enregistrées dans les autres industries (4%), les industries alimentaires et le commerce (3%) et les BTP (2%). Pour celles qui ont réussi la prouesse d'enregistrer des résultats positifs avec une progression de leur CA figurent 4% des PME évoluant dans les autres industries et 1% de celle qui sont dans le commerce.

Graphique n°8 : Effets de la crise sur le CA des PME par secteur d'activités



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

En sommes nous pouvons retenir que tous les secteurs d'activités ont été très négativement touchés à plus de 50% par la crise sanitaire. Les secteurs les moins affectés sont les industries alimentaires (56%) et les autres industries (57%). Certaines PME évoluant dans les autres industries et le commerce quoique infimes ont enregistré une augmentation de leur chiffre d'affaire.

3.2 Nature des effets de la crise sanitaire ressentis par les PME

La crise sanitaire a engendré une multitude d'effets sur l'activité des PME. Une infime partie des PME (0,37%) n'a ressenti aucune incidence de la Covid-19. Pour l'écrasante majorité, les effets ont été négatifs avec 1% qui ont subi pleinement la crise par un arrêt total des activités. La catégorisation des effets de la Covid-19 sur les PME, permet d'en faire ressortir deux types à savoir : les **entraves au fonctionnement/production** et celles relatives aux **flux financiers**.

Les effets majeurs de la Covid-19 sur le fonctionnement/production des PME ont été ressentis en termes de :

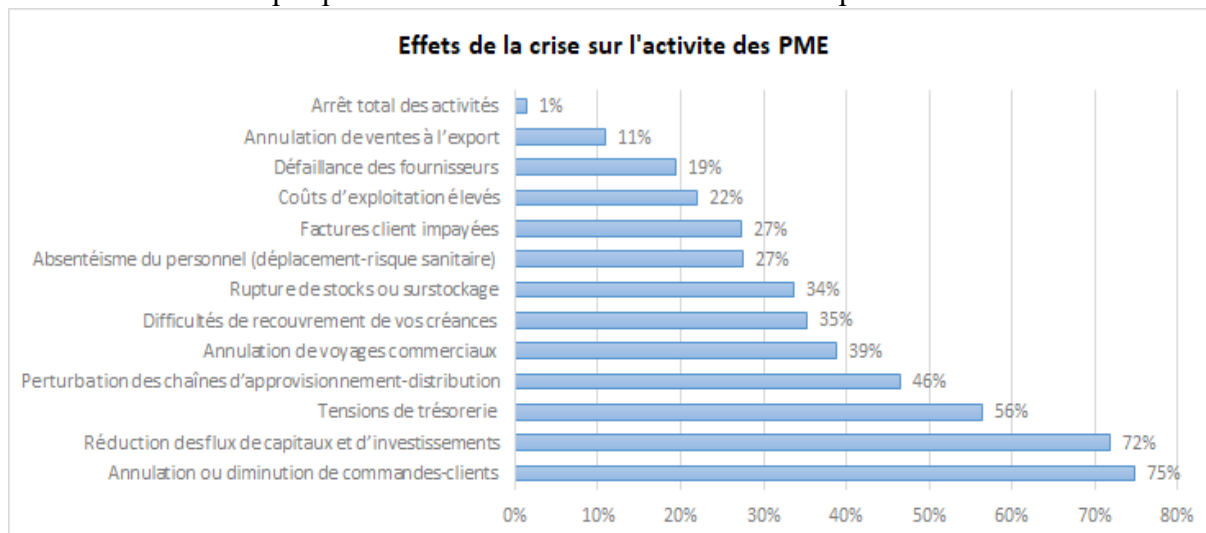
- annulation/diminution des commandes/clients (75%) ;
- perturbation des chaînes d'approvisionnement (46%) ;
- annulation voyage commerciaux (39%) ;
- rupture de stock/surstockage (34%) ;
- absentéisme personnel (déplacement risques sanitaires) (27%)
- défaillance des fournisseurs (19,16%).

Pour ce qui concerne les effets financiers sur les PME, ils sont relatifs à la baisse des flux de capitaux

et d'investissements (72%), aux tensions de trésorerie (56%) aux difficultés de recouvrement des créances (35%), aux factures clients impayées (27%), aux coûts d'exploitation élevés (22%), et à l'annulation de ventes à l'export (11%).

Le graphique ci-dessous donne un aperçu global des effets de la Covid-19 ressentis par les PME.

Graphique n°9 : les effets de la Covid-19 vécus par les PME



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

Relativement aux contraintes à honorer les crédits contractés en raison de la crise liée à la Covid-19, 40,8% des PME avaient contracté des prêts auprès de banques ou d'institutions de micro finance. L'écrasante majorité de ces PME (93,8%) ont eu des difficultés à rembourser leur créance durant la crise, et parmi elles, 32,2% ont eu à solliciter leur institution financière pour faire face aux contraintes de remboursement ou pour explorer des solutions, notamment à travers la suspension ou le rééchelonnement du crédit, l'octroi d'un nouveau crédit ou d'un crédit de trésorerie entre autres. Il est apparu un faible taux de satisfaction des PME à leur requête avec 71% qui n'ont pas pu trouver avec leur bailleur une solution adaptée.

Cette situation témoigne de la récurrence des contraintes liées à l'accès au crédit (taux d'intérêt excessifs, garanties exigées, difficultés de remboursement) et de l'absence d'une stratégie adaptée et suffisamment souple pour permettre aux PME qui ont des problèmes de rentabilité de leur activité du fait de la Covid-19 de disposer de solutions de sortie de crise adaptées. Les initiatives pour préserver les flux de crédit vers les entreprises touchées par la pandémie doivent être de mise pour une relance de l'économie.

Il importe de noter que parmi les PME affectées par la crise la majorité (61%) est optimiste quant à un retour à la normale des activités dans les un à six mois à venir dont 27% dans trois mois maximum. Pour 16%, la reprise n'est envisageable que dans plus de six mois.

Toutefois, il est crucial de tenir compte de la prospection de 23% des entrepreneurs qui n'ont aucune

visibilité sur leur avenir.

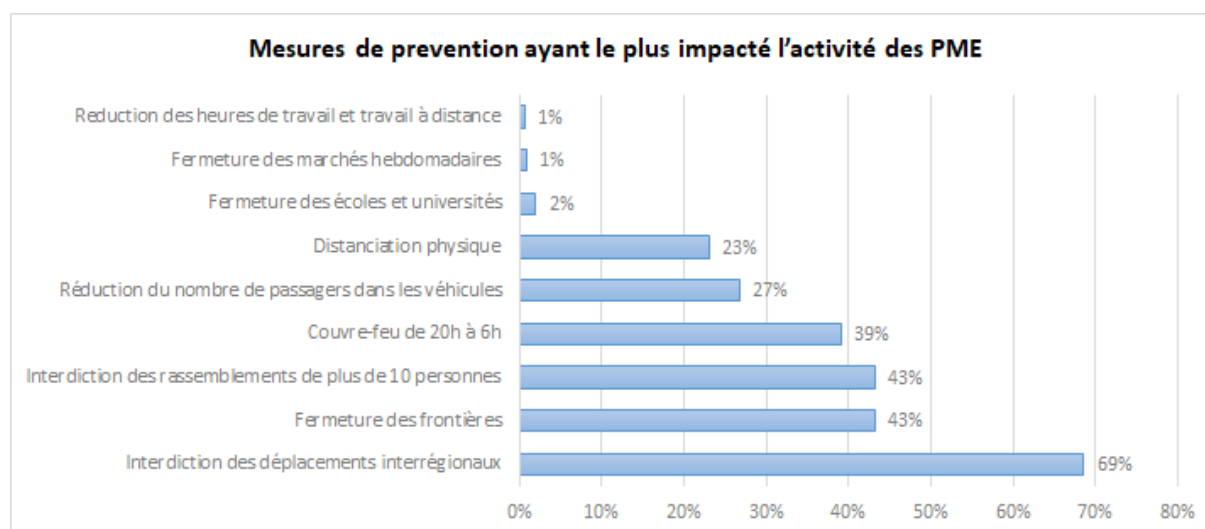
Ces effets de la crise sanitaire sur les PME viennent en grande partie des mesures prises par le Gouvernement pour endiguer la maladie.

3.3 Les mesures de prévention de la Covid-19 prises par l'Etat ayant le plus impacté les PME

En effet, face à cette crise sanitaire, les autorités sénégalaises avaient pris des mesures exceptionnelles de prévention parmi lesquelles la mise en œuvre de l'état d'urgence, la fermeture des frontières aériennes, terrestres, maritimes et des marchés hebdomadaires et la restriction de la circulation des personnes qui ont eu des répercussions sur l'activité des PME. De ces mesures, celles ayant le plus impacté le fonctionnement normal des PME, sont l'interdiction des déplacements interrégionaux (69%), la fermeture des frontières (43%), l'interdiction de rassemblement de plus de 10 personnes (43%), le couvre-feu de 20 heures à 6 heures du matin (39%), la réduction du nombre de passagers dans les véhicules de transport (27%), la distanciation physique (23%), la fermeture des écoles et universités (2%), la fermeture des marchés hebdomadaire (1%), la réduction des heures de travail et le travail à distance (1%).

Les restrictions liées aux déplacements des personnes ont plus affecté les PME. La libre circulation des personnes, des biens et des services qui stimulent le développement socio-économique était devenu la source principale de propagation de la maladie et fut un frein à la mobilité des entrepreneurs, à l'approvisionnement et à la livraison des produits et services.

Graphique n°10 : les mesures de prévention ayant impacté sur l'activité des PME



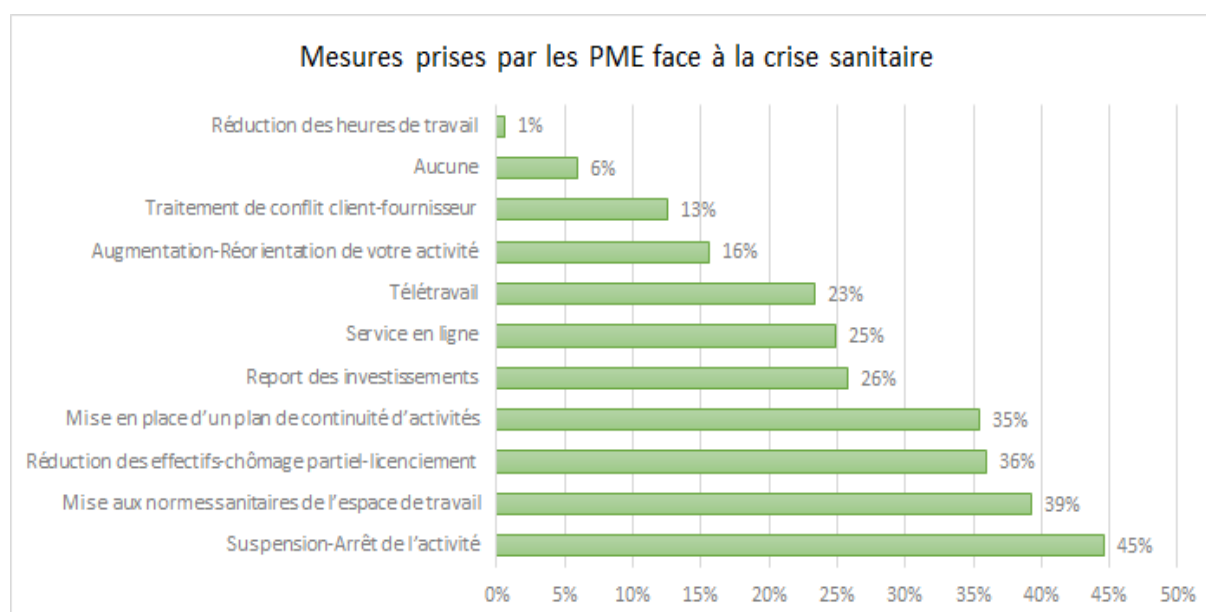
Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

Face aux méfaits de la Covid-19, les entrepreneurs n'ont pas manqué d'ingéniosité pour assurer la continuité de leur activité. Si 45% des PME ont suspendu ou arrêté leur activité et 36% réduit leur

effectif en mettant au chômage partiel ou en licenciant des employés, d'autres ont adopté des mesures d'atténuation des risques. Ces mesures portent notamment sur la mise aux normes sanitaires de l'espace de travail (39%), la mise en place d'un plan de continuité des activités (35%), le report des investissements (26%), l'adoption de service en ligne (25%) ou de télétravail (23%), la réduction des heures de travail (1%) et l'augmentation ou réorientation de l'activité (16%).

Il faut noter que 6% des PME n'ont développé aucune initiative ou changement pour faire face aux contraintes de la crise sanitaire.

Graphique n°11 : mesures adoptées par les PME pour faire face à la crise sanitaire



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

3.4 Connaissance des mesures fiscales ou financement, soutien aux entreprises prises par le Gouvernement

Dans le cadre de sa stratégie d'atténuation de l'impact économique de la pandémie du coronavirus, le gouvernement du Sénégal a mis en place le Programme de Résilience Économique et Social (PRES) dans lequel les entreprises affectées peuvent bénéficier de mesures de soutien de l'État et de ses instruments. Ces mesures sont à caractère fiscal, douanier et financier. Elles peuvent être d'ordre général ou spécifique pour les secteurs d'activités les plus impactés tout comme elles peuvent être ciblées pour une catégorie d'entreprises.

Sur le plan de la fiscalité, les mesures suivantes ont été prises au profit des entreprises: le remboursement des crédits de TVA dans des délais raccourcis pour remettre de la trésorerie ; la remise et suspension d'impôts, le différé de paiement des impôts et taxes, la prorogation du délai général de

paiement de la TVA suspendue recouvrée par la douane et les services fiscaux, la remise partielle de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019, la suspension du recouvrement de la dette fiscale et douanière et la déduction des dons sur la dette fiscale future.

Sur le plan du financement, l'Etat du Sénégal a mis à disposition des entreprises impactées par la crise du Covid-19, des lignes de financement garanties notamment deux lignes de financement (en partenariat avec le secteur bancaire et avec les systèmes financiers décentralisés et le FONGIP). Ces lignes sont au profit des Très Petites Entreprises (TPE), des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Grandes Entreprises (GE).

D'autres des mesures spécifiques, ont été prises au profit des secteurs les plus affectés par la crise du Covid-19, en particulier l'hôtellerie, la restauration, le transport, la culture et la presse.

Il faut aussi noter que pour stimuler la croissance des États, la BCEAO a pris la décision d'opérer une baisse de son taux directeur à 2,50 % soit le plus faible niveau d'intervention. Selon les autorités institutionnelles, cette décision est prise dans l'optique de fournir aux banques les ressources nécessaires à moindre coût, en vue de conforter leur liquidité et leur permettre de maintenir et d'accroître les crédits à l'économie, à des taux plus bas, notamment en faveur des entreprises et des États membres de l'UEMOA.

L'évaluation du niveau de connaissance par les PME de ces mesures montre que trois sur quatre entrepreneurs (73%) ne connaissent pas les mesures fiscales, financière ou de soutien prises par l'Etat du Sénégal et la BCEAO. Cette méconnaissance est principalement due aux effets pervers de la communication du Programme de Résilience Économique et Social (PRES) qui a mis au-devant de l'actualité le rationnement alimentaire des familles démunies qui a endigué les autres mesures.

Toutefois, pour les 27% des PME qui connaissent les mesures prises, celle fiscales dispose de plus de notoriété avec un taux de connaissance de 45% réparti comme suit :

- le report des échéances fiscales et sociales cité par 34% des PME ;
- la suspension des droits et taxes (4%) ;
- l'annulation de la dette fiscale (3%) ;
- les exonérations (3%) et allègement (1%) fiscaux.

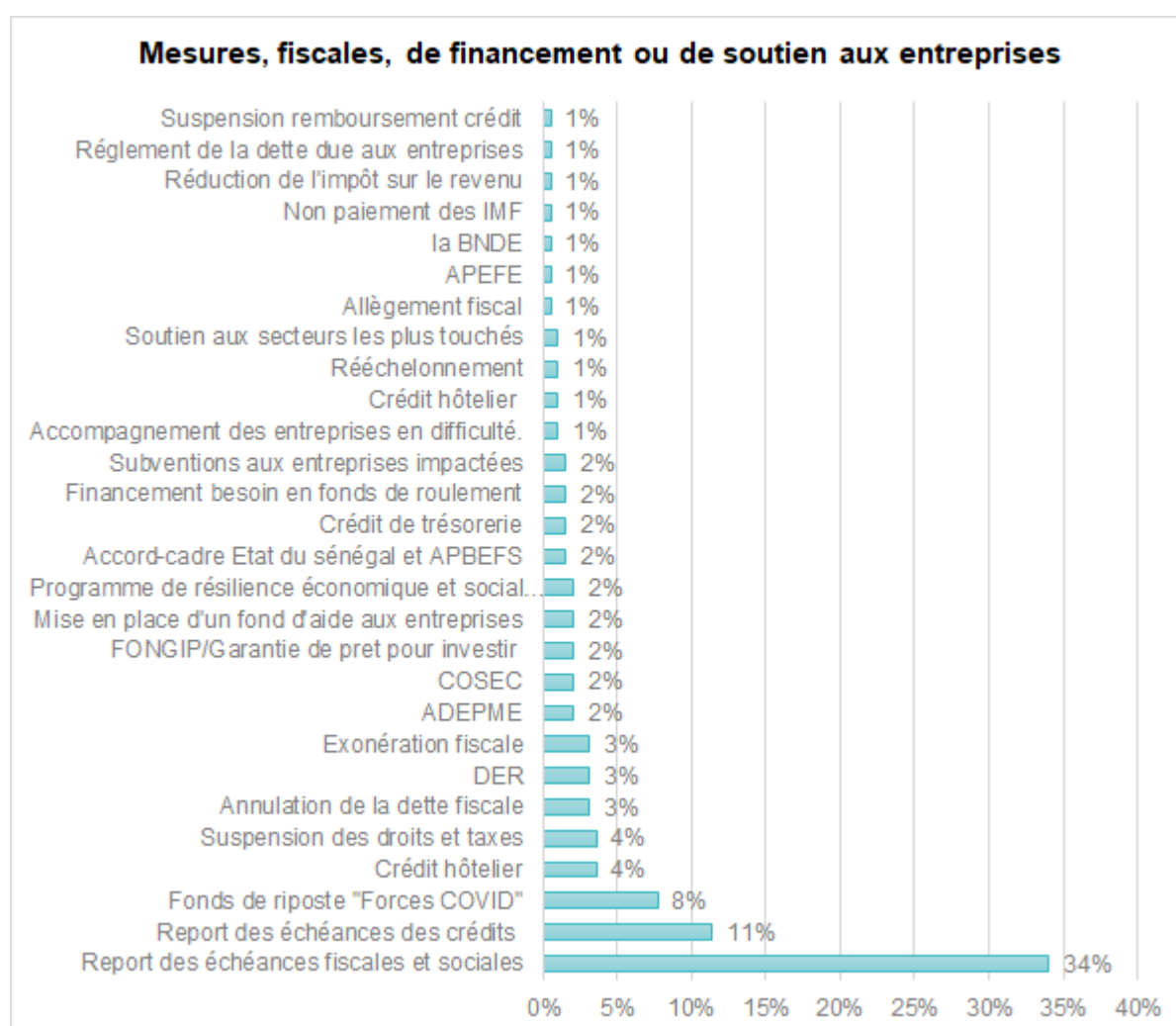
Pour ce qui est de mesures de financement, elles sont connues par 37% de ces PME et établis comme suit :

- 11% pour le report des échéances de crédits ;
- 8% pour le fonds de riposte Forces Covid-19 ;
- 5% pour la mise en place du crédit hôtelier ;
- 2% pour les Garantie de prêts d'investissement du FONGIP ;

- 2% pour la mise en place d'un fonds d'aide aux entreprises ;
- 2% pour le crédit de trésorerie, le financement en fonds de roulement et les subventions aux entreprises impactées ;
- 1% pour le rééchelonnement des prêts, la suspension du remboursement de crédits et le non-paiement des IMF.

Pour ce qui est des mesures non fiscales et non financières de soutien aux PME, elles portent sur la connaissance des initiatives des institutions d'accompagnement notamment la DER (3%), l'ADEPME (2%), le COSEC (2%), l'APEFE (1%) et la BNDE (1%).

Graphique n°12 : Connaissance des mesures prises par le Gouvernement

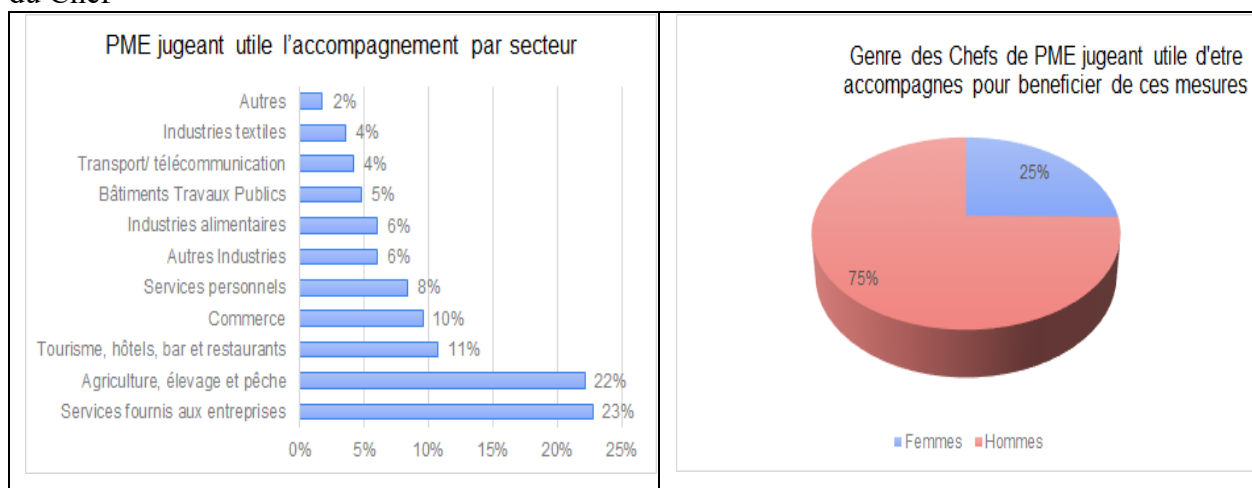


Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

IV. LES BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE, FINANCIERE, SOCIALE ET FISCALE

Pour une sortie de crise adéquate, l'accompagnement des PME face aux méfaits de la pandémie est important. En effet, 86% des entrepreneurs ayant participé à l'étude et ayant déclaré avoir connaissance des mesures fiscales, de financement ou de soutien aux entreprises prises par le Gouvernement, la BCEAO ou les banques, jugent utile d'être accompagnés pour en bénéficier. Parmi ces derniers, une PME sur 4 est dirigée par une femme. Les PME évoluant dans les secteurs des services (23%), de l'agriculture, élevage et pêche (22%), du tourisme, hôtels, bars et restaurants (11%) et du commerce (10%) sont les plus demandeurs.

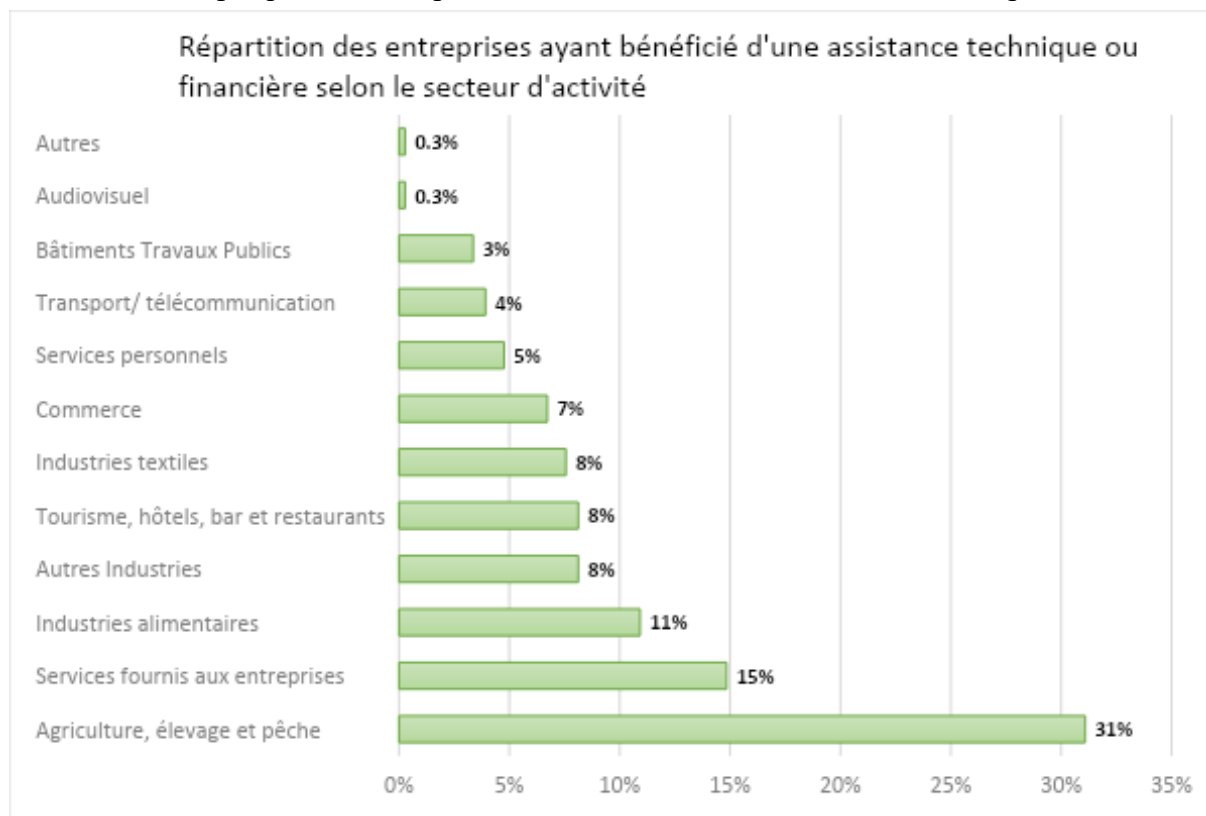
Graphique 13 et 14 : répartition des PME jugeant utile l'accompagnement par secteur et selon le sexe du Chef



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

Durant cette période de crise, 44% des PME bénéficient ou ont déjà bénéficié d'un accompagnement technique ou financier, même si la majorité (56%) n'a pas eu cette faveur. Les PME du secteur Agricole au sens large (31%), celles évoluant dans la fourniture de services aux entreprises (15%) et celles des industries alimentaires (11%) ont les plus bénéficié de cet accompagnement.

Graphique n°15 : Répartition des PME bénéficiaires d'assistance par secteur



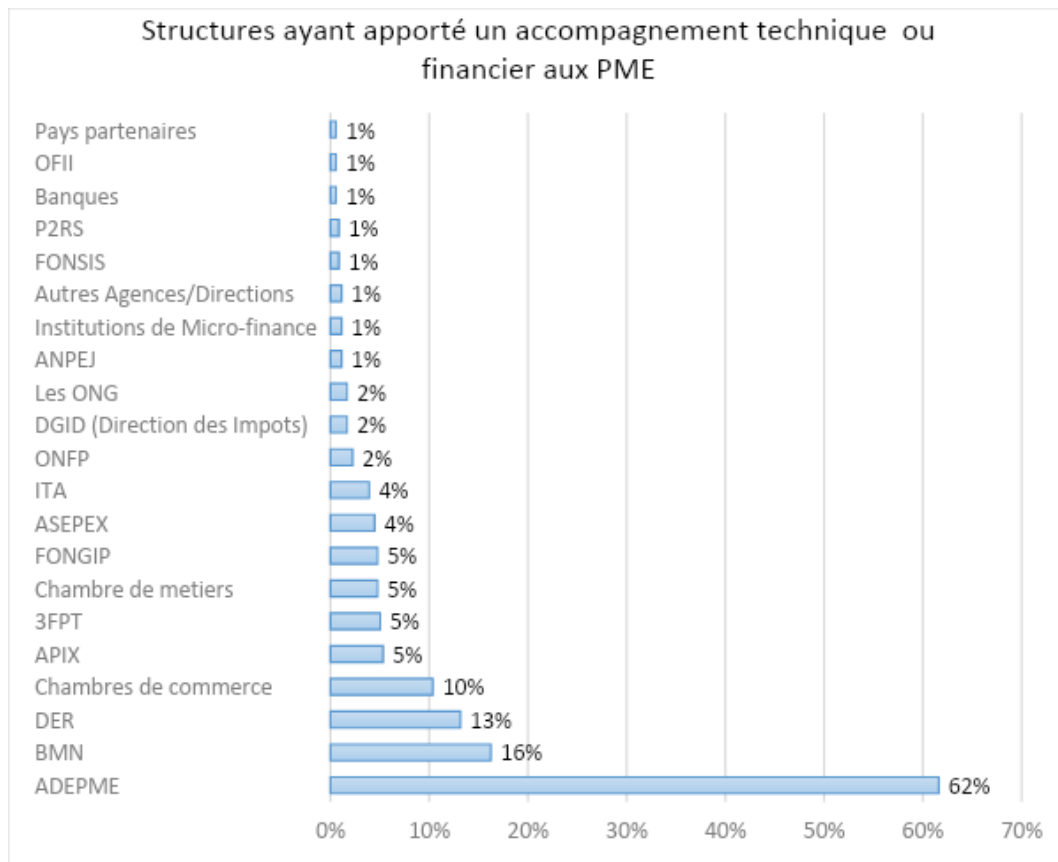
Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

Les secteurs de l'audiovisuel, des BTP et des transports/télécommunications sont les moins touchés par l'accompagnement notamment avec des taux respectifs de 0,3%, 3% et 4%.

Cette assistance a été fournie principalement par l'ADEPME (62%), la BMN (16%), la DER (13%), les chambres de commerce et de métiers (15%), l'APIX, la 3FPT et le FONGIP (5%) chacune. Les autres institutions représentent moins de 5% (cf. graphique n°14).

De l'analyse de l'adéquation des services reçus de ces institutions aux attentes des PME, il est appréciable pour 79% des PME qui affirment que leurs attentes ont été satisfaites. Toutefois, il ne faut point négliger les 21% estimant que l'accompagnement n'a pas été à la hauteur de leurs attentes

Graphique n°16 : Institutions ayant accordé une assistance aux PME avec la pandémie



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

Relativement à la priorisation des besoins d'accompagnement des PME, la promotion commerciale/accès aux marchés nationaux (48%) et l'accès au conseil/expertise-comptable pour bénéficier des mesures fiscales/financières ou de restructuration (48%) constituent les besoins d'accompagnement les plus exprimés par les entrepreneurs. Cette priorité s'explique par le fait que la pandémie, en raison de la fermeture des frontières a mis en évidence l'importance de la conquête et la maîtrise du marché national. Aussi, face aux mesures de soutien de l'Etat, il est aussi important pour les PME d'être accompagnées pour qu'elles puissent en bénéficier pleinement.

Pour ce qui des autres priorités exprimées par les PME en termes d'assistance techniques, nous avons :

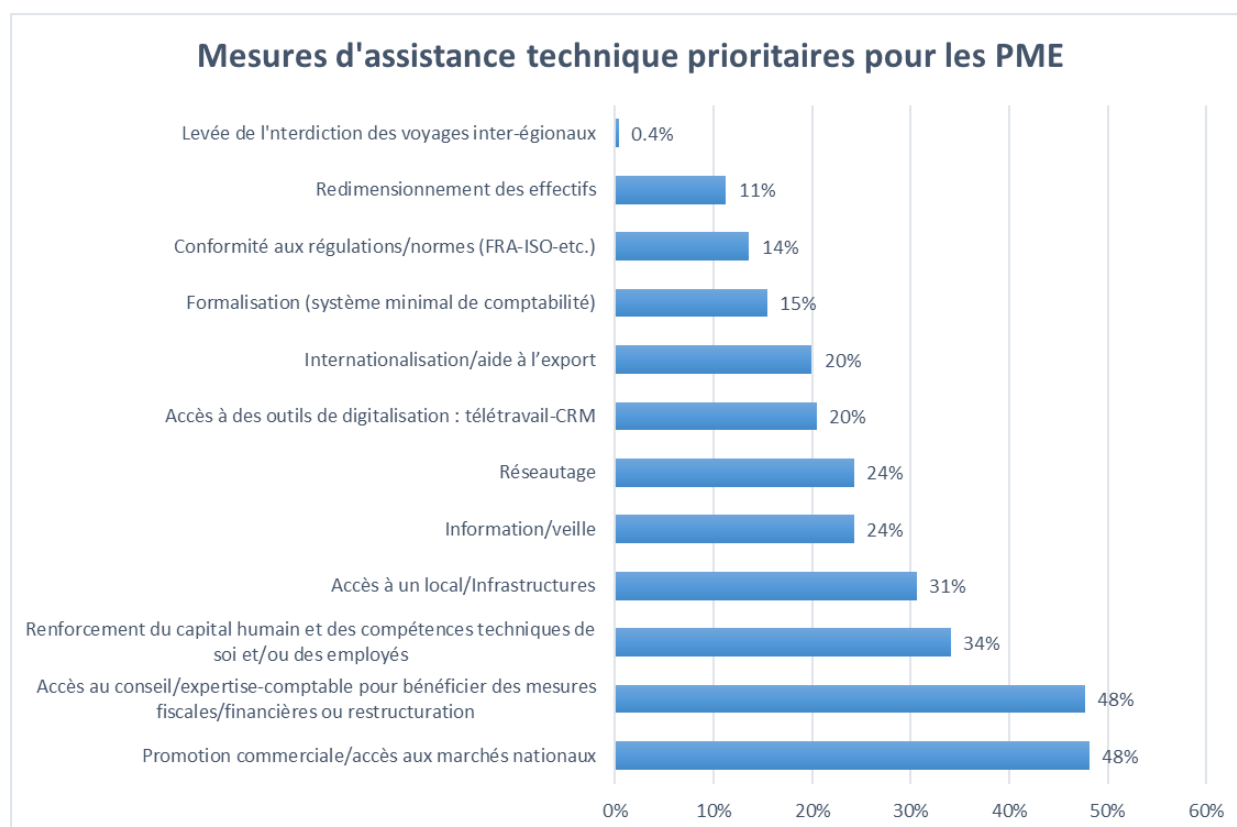
- le renforcement du capital humain et des compétences techniques de soi et/ou des employés pour 34% ;
- l'accès aux informations/veille pour 24% des PME ;
- le réseautage pour 24% des PME
- l'accès à des outils de digitalisation : télétravail-CRM (20%) ;
- l'internationalisation/aide à l'export (20%) ;
- la formalisation (système minimal de comptabilité) pour 15% des PME

- l'appui pour une conformité aux réglementations/normes (FRA-ISO-etc.) 14%
- le redimensionnement des effectifs (11%)
- et la levée de l'interdiction des voyages inter-régionaux 0,4%.

Concernant les besoins d'assistance financière des PME, plus ou moins trois entrepreneurs sur quatre ont exprimé le besoin d'être accompagnés pour un accès à un financement pour fonds de roulement (83%) ou pour investissement (74%).

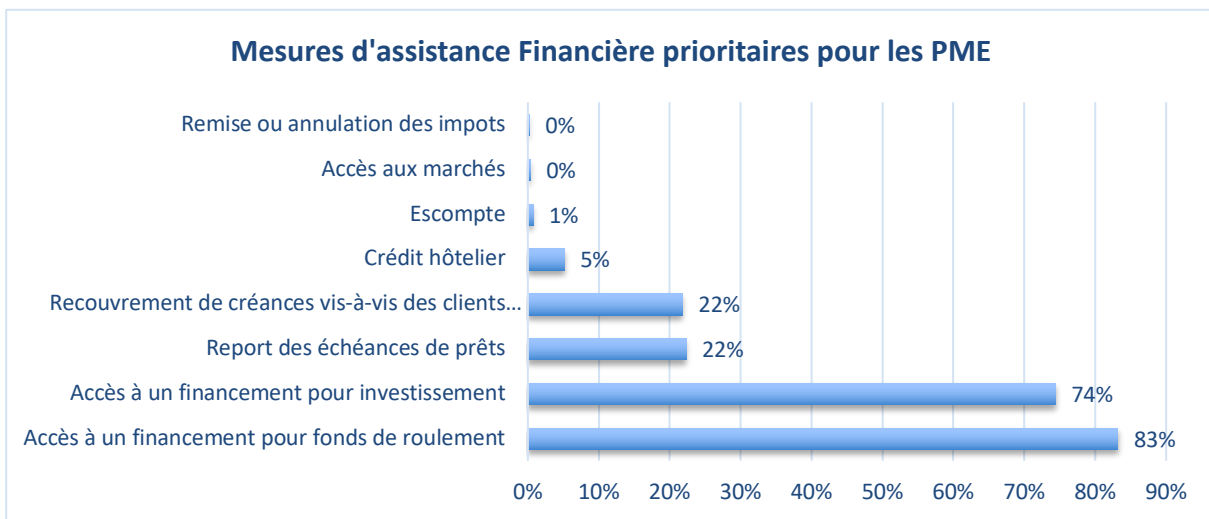
22% des PME ont besoin d'un appui pour le report des échéances de prêts. Au regard des contraintes d'ordre financières relatives au remboursement des prêts contractés avec l'avènement de la pandémie, ce besoin s'avère pertinent. Cette tendance est la même en ce qui concerne le recouvrement de créances vis-à-vis des clients.

Graphique n°17 : les mesures d'assistance technique prioritaires



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

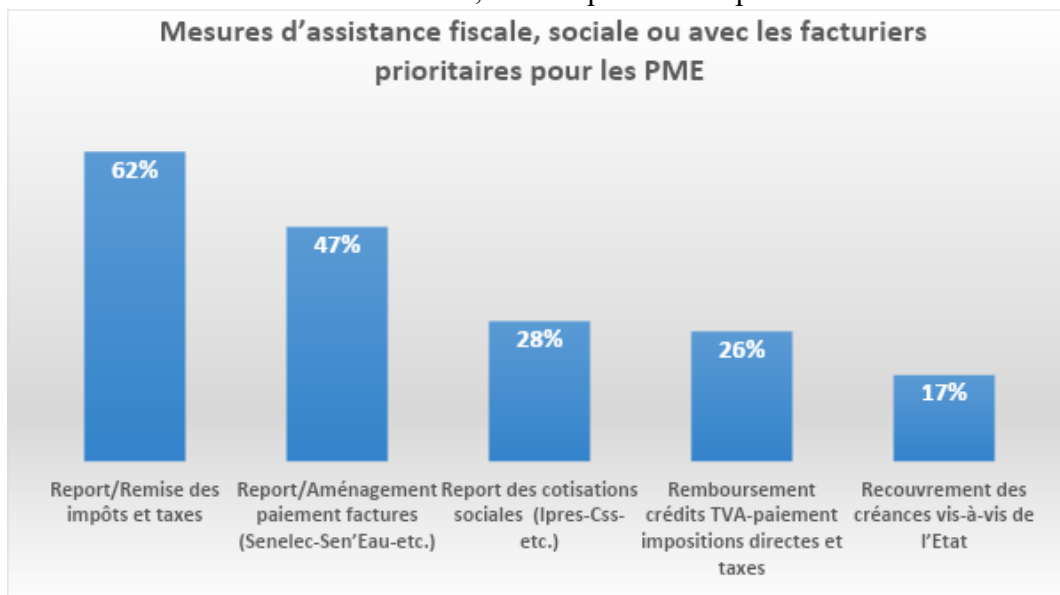
Graphique n°18 : les mesures d'assistance financières prioritaires



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

En ce qui concerne les mesures d'assistance fiscales ou sociales, cinq priorités ont été exprimées par les entrepreneurs. En raison des contraintes rencontrées par les PME et qui ont sapé leur rentabilité, les priorités portent sur des allègements ou la facilitation dans le paiement des charges fiscales, sociales et celles courantes (eaux, électricité...). Parmi ces allègements, nous avons, le report/remise des impôts et taxes qui constitue la mesure d'assistance la plus importante exprimée (62%), le report/aménagement du paiement des factures (Senelec, Sen'Eau...) pour 47% des PME, le report des cotisations sociales (IPRES-CSS...) 28%, le remboursement crédits TVA, le paiement des imposition directes et taxes pour 26% et le recouvrement des créances vis-à-vis de l'Etat (17%).

Graphique n°19 : mesures d'assistance fiscale, sociale prioritaires pour les PME



Source : Enquête sur l'impact de la crise Covid-19 sur les PME, ADEPME, mai 2020

V. RECOMMANDATIONS ET STRATÉGIE D'OPÉRATIONNALISATION

5.1 Recommandations

Dans le cadre de la présente étude, les recommandations formulées vont en droite ligne avec les aspirations du programme « AARSUNUKOMKOM ». Ce programme spécialement mis en place pour renforcer la résilience des PME face à la crise sanitaire de la COVID 19, vise à faire face à trois enjeux majeurs :

- protéger les PME des effets de la crise du COVID19 en évitant leur disparition et les emplois qui vont avec ;
- combattre la pandémie et ses effets sanitaires, agroalimentaires en s'appuyant notamment sur le génie et le dynamisme des PME ;
- relancer une nouvelle trajectoire de croissance inclusive durable, souveraine créatrice de richesse et d'emplois à partir des PME.

L'ambition du programme pour les cinq années à venir est de faire disposer le pays d'un important tissu de PME compétitives et performantes, championnes dans la création de richesses et d'emplois et moteurs d'une nouvelle croissance forte, durable et inclusive. Ceci à travers :

- la protection et la formalisation massive de 60 000 PME soit six fois le nombre actuel ;
- l'émergence de 350 futurs champions nationaux.

Le programme est articulé autour de quatre composantes et trois transverses. Les composantes sont

- l'accès des PME aux marchés (publics, commerce intérieur et extérieur) ;
- l'accès des PME au financement ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales des PME ;
- la territorialisation, innovation et culture entrepreneuriale.

Les trois transverse sont :

- la Plateforme numérique, communication et pilotage,
- le Renforcement du dispositif d'appui et des organisations professionnelles
- et les Réformes et environnement des affaires.

De manière spécifique, le portefeuille des dix projets phares de « AAR SUNU KOM KOM » doit tenir compte des recommandations spécifiques de l'étude formulées sur les composantes du programme ci-dessous.

5.1.1 Renforcer la maîtrise du marché par les PME

La pandémie du Coronas virus, a eu comme effet majeur le repli des pays sur eux même pour limiter leur vulnérabilité à toute forme de contamination extérieure. Cette situation a fini par démontrer sur le

plan économique, que la maîtrise du marché nationale aussi bien en termes d'approvisionnement, de production, de commercialisation, d'accès à la commande publique est une exigence première pour nos PME.

Pour une meilleure maîtrise du marché intérieur, les capacités techniques des PME doivent être renforcées sur les procédures de soumission et d'exécution des marchés publics. Cette formation leur permettra de prétendre, acquérir et bien exécuter les marchés acquis niveau national.

Il ressort aussi de l'étude que l'annulation des ventes à l'export fut l'une des contraintes qui ont le plus affectées les PME. Tout comme le besoin d'aide pour l'internationalisation et l'export est fortement exprimé par le PME. Cet état de fait montre que, en plus de la maîtrise du marché intérieur, l'exportation est à promouvoir auprès des PME. Pour ce faire, l'accompagnement des PME à répondre aux normes de production, de conditionnement, emballage des produits conformément aux exigences des marchés d'accueil est à renforcer. Il en est de même pour ce qui est de la compétitivité des PME exportatrices et des produits.

5.1.2 Améliorer l'accès des PME au financement

Il est ressorti de l'étude que la pandémie a eu des conséquences financières notoires sur les PME avec :

- 64,05% des unités qui ont enregistré des pertes sur leur chiffre d'affaire mensuel estimés entre 60 et 100 millions ;
- 24,5% des PME qui ont perdu près de 30% de leur CA ;
- 9,2% entre 10 et 20% de leur CA.

Les contraintes financières vécues par les PME sont généralement relatives à la baisse des flux de capitaux et d'investissements, aux tensions de trésorerie, aux difficultés de recouvrement des créances, aux factures clients impayés, aux coûts d'exploitation élevés entre autres.

Relativement au remboursement des créances, 93,8% des PME ont eu des difficultés à rembourser leur prêt. Aussi en ce qui concerne l'accompagnement financier des banques et services financiers par l'octroi de crédit, 71% des entrepreneurs qui les ont sollicités n'ont pas eu satisfaction. A cela s'ajoute le faible niveau de connaissance (37% des PME) des mesures de financement prises par l'Eta et ses partenaires pour une meilleure sortie de crise pour les PME.

De telles informations empiriques, montrent l'importance de renforcer la résilience financière des PME en travaillant sur l'offre de financement et son accès par les PME, mais aussi la promotion des initiatives prises pour accompagner financièrement les PME.

Pour permettre aux PME affectées par la crise sanitaire de retrouver une santé financière, les mesures prioritaires suivantes doivent être prises :

- le renforcement de l'accès par les PME aux capitaux de fonctionnement et d'investissement,
- l'allègement par un report et/ou rééchelonnement des échéances de prêts.

A ce niveau, il est crucial de faire une bonne communication sur les initiatives de l'Etat et de la BCEAO afin qu'elles soient connues des PME. Il ne faut pas occulter qu'en dépit de l'existence de ces mesures, le taux de sollicitation par les PME reste encore faible au moment où le taux de non satisfaction des PME qui ont voulu en bénéficier demeure très élevé.

Aussi l'adaptabilité et la disponibilité de l'offre de crédit requière une attention particulière. De concert avec les établissements financiers, l'Etat et les structures du dispositif d'accompagnement des entreprises doivent renforcer les initiatives pour promouvoir la disponibilité de services et produits financier adaptés aux besoins des PME ainsi que les modes de financement alternatif. Pour mieux faciliter les flux de crédit aux entreprises, en plus de la mise en place de fonds financement et de fonds de garantie, l'approche médiation du crédit doit être développée. La médiation du crédit est un dispositif qui vient en aide à toute entreprise qui rencontre des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers grâce à l'accompagnement d'un médiateur du crédit, qui va établir de concert avec la PME des schémas d'action, leur facilitant l'accès au crédit.

5.1.3 Renforcer les capacités techniques et managériales des PME

Le renforcement des capacités techniques et managériales des PME est important pour atteindre les objectifs de croissance nationale à travers la disponibilité d'entreprises compétitives.

Il ressort de l'étude que la disponibilité de ressources humaines qualifiées et suffisantes figure parmi les priorités de PME. Le renforcement du capital humain et des compétences techniques des promoteurs et du personnel doit être accentué dans les initiatives d'accompagnement à prendre. De concert avec les structures étatiques en charge de la formation professionnelle, les ressources humaines des PME doivent bénéficier davantage de formation adaptée à leurs besoins.

Parmi les autres recommandations spécifiques pour renforcer les capacités techniques des PME, nous pouvons citer :

- l'accompagnement des PME pour qu'elles puissent disposer d'un local/infrastructure adéquats.
- la promotion du genre à travers l'impulsion de PME dirigées par les femmes
- l'appui pour un accès aux information/veille ;
- le renforcement du partenariat à travers les initiatives de réseautage ;
- la formalisation (système minimal de comptabilité) et l'appui pour une conformité des PME aux régulations/normes (FRA-ISO-etc.).
- l'accès à des outils de digitalisation : télétravail-CRM.

5.1.4 La prise en compte de la territorialisation, l'innovation et la culture entrepreneuriale

Pour sortir les PME de la crise dans laquelle la pandémie de la Covid-19 les a plongées, l'approche territorialisation des interventions doit être de mise. La spécificité des zones agro écologiques du pays doit être prise en compte pour plus de pertinence dans la création et l'accompagnement des PME. Une telle approche permettra de réaliser des actions d'accompagnement adaptées aux réalités locales et d'enclencher la dynamique de construire des moteurs de croissance respectueux des filières pour renforcer les champions actuels et créer de futurs champions locaux et nationaux. La valorisation du potentiel et des produits des régions entre dans ce cadre.

Relativement à l'innovation, la consolidation et le renforcement de l'initiative Concours Business plan sur l'ensemble du territoire nation doit être pérennisé.

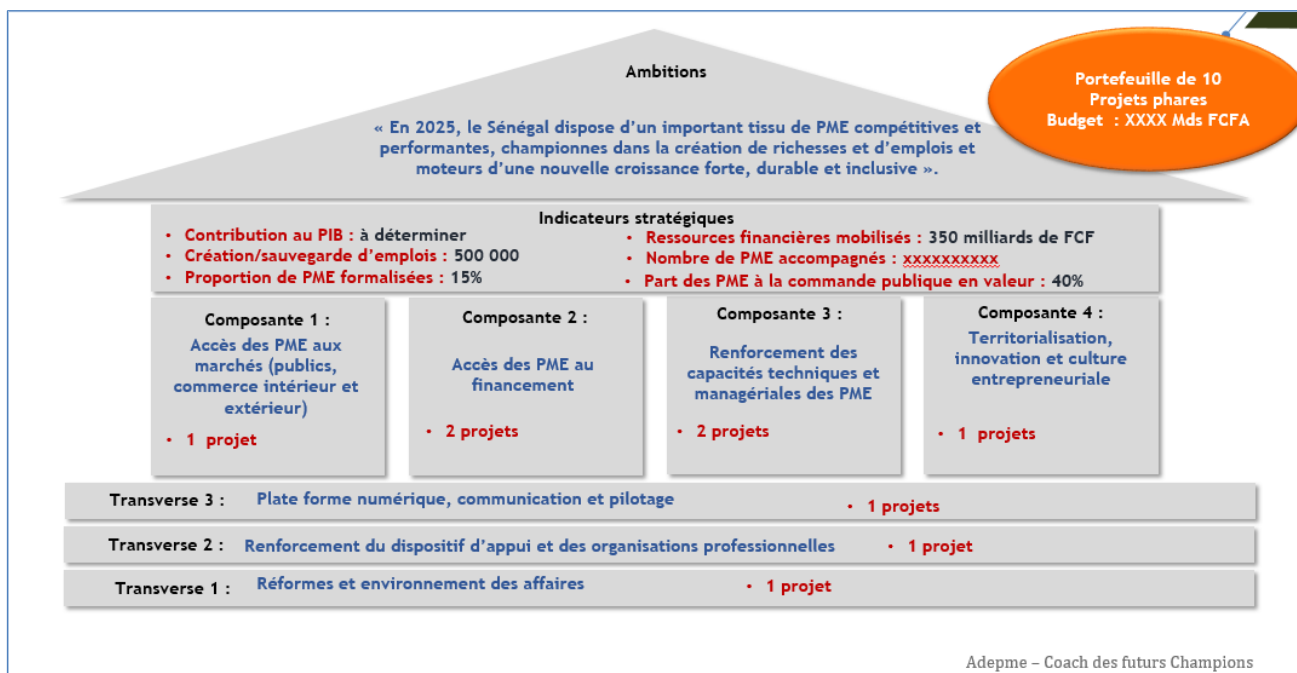
5.2 La stratégie d'opérationnalisation

Pour l'opérationnalisation des recommandations formulées, elles doivent être intégrées aux différents projets et programmes de l'Agence. On peut citer, entre autres, le programme « SENEGAL IMPACT PME » avec ses projets phares, du programme « TABAKHAT SUNU KOM KOM » et du projet « AAR SUNU KOM KOM » ci-dessous décrits.

Il s'agira aussi de réorienter, réaffecter et mobiliser les ressources de l'Etat et des projets confiés par les partenaires techniques et financiers pour la prise en charge des urgences des PME accompagnés par l'ADEPME.

Les pouvoirs publics, l'ADEPME, ses partenaires et les institutions financières doivent coordonner leurs actions autour du cadre opérationnel « SENEGAL IMPACT PME » structuré autour des composantes ci-dessous (voir schémas 1), pour plus de visibilité, de lisibilité et d'efficacité.

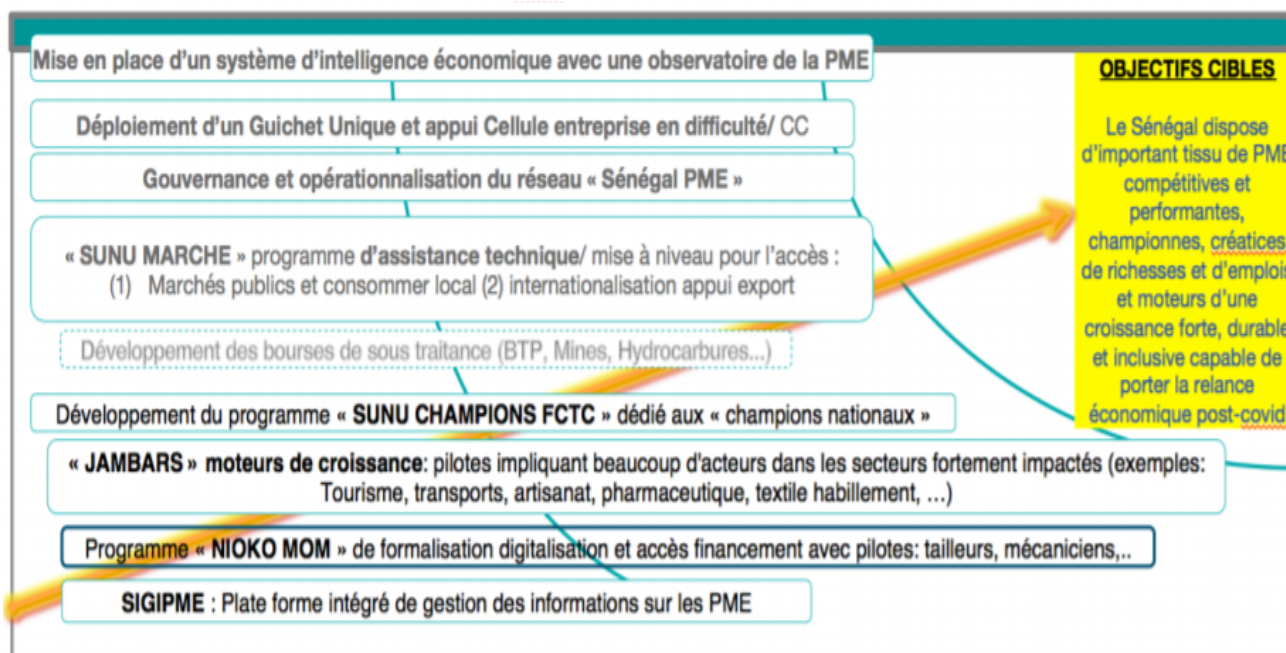
Figure 1: Programme Sénégal Impact PME



Source : ADEPME

Aussi, en réponses au constat de l'enquête, l'élaboration et la mise en œuvres du programme « TABAKHAT SUNU KOM KOM» et des 10 « quick-wins » (voir schémas 2) autour d'une assistance massifiée, quantitative, qualitative et spécifique aux PME s'impose comme une action prioritaire.

Figure 2: Carte de transformation du portefeuille de 10 « quick-wins » structurants



Source : ADEPME

REFERENCES

ENPME, ANSD - Octobre 2014

RGE, ANSD - janvier 2017

Plan Stratégique de Développement (PSD) 2020-2024

www.adepme.sn

ANNEXE :
QUESTIONNAIRE D'ENQUETE « AAR SUNU KOM KOM »
SUR L'IMPACT DE LA CRISE COVID-19 SUR LES PME ET LES MESURES
D'ASSISTANCE POUR Y FAIRE FACE.

Mesdames/Messieurs les chefs d'entreprises et entrepreneurs, cette enquête vous est soumise pour d'une part, recueillir vos préoccupations, perceptions et propositions et d'autre part, vous apporter tout le soutien nécessaire pour surmonter les éventuelles difficultés dans le cadre de la crise du COVID-19, mais également, dans la perspective de l'après-crise, la relance économique.

En effet, elle permettra à l'ADEPME et ses partenaires de disposer d'informations clés pour adapter leur assistance en cours à vos besoins actuels et futurs, et de mieux jouer leur rôle d'intermédiaire entre vous et les différentes institutions, de soutien aux entreprises, notamment financières, et dans la prise en charge des prochaines mesures et/programmes.

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour renseigner directement ce questionnaire en ligne en cliquant ici ou de le remplir et nous le renvoyer par e-mail à l'adresse : **aarsunukomkom@adepme.sn** avant le **19 mai 2020**.

Vous remerciant de votre contribution

I) CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR VOTRE ACTIVITE

<p>1. Comparé à la même période en 2019, comment votre chiffre d'affaire mensuel a été impacté par la pandémie du coronavirus ?</p>	<p>1. <input checked="" type="checkbox"/> Très négativement (j'ai perdu entre 60 et 100% de mon CA) 2. <input type="checkbox"/> Négativement (j'ai perdu entre 30%et 59%de mon CA) 3. <input type="checkbox"/> Modérément (j'ai perdu entre 10% et 29% de mon CA) 4. <input type="checkbox"/> Stable (je n'ai rien perdu de mon CA mensuel) 5. <input type="checkbox"/> Positivement (mon CA progresse)</p>
<p>2. Parmi les mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, lesquelles (cochez 3mesures maximum) ont le plus d'incidence sur votre activité ?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> Aucune 2. <input type="checkbox"/> Couvre-feu de 20h à 6h 3. <input type="checkbox"/> Réduction du nombre de passagers dans les véhicules 4. <input type="checkbox"/> Interdiction des déplacements interrégionaux 5. <input type="checkbox"/> Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes 6. <input type="checkbox"/> Fermeture des frontières 7. <input type="checkbox"/> Distanciation physique 8. <input type="checkbox"/> Autres, précisez.....</p>
<p>3. Comment la pandémie a-t-elle impacté votre activité ? (5 réponses max)</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> Aucun 2. <input type="checkbox"/> Baisse des flux/ tensions de trésorerie Oui 3. <input type="checkbox"/> Annulation ou diminution de commandes/ clients Oui 4. <input type="checkbox"/> Rupture de stocks ou surstockage Oui 5. <input type="checkbox"/> Perturbation des chaînes d'approvisionnement/ distribution 6. <input type="checkbox"/> Coûts d'exploitation élevés 7. <input type="checkbox"/> Réduction des flux de capitaux et d'investissements 8. <input type="checkbox"/> Annulation de voyages commerciaux 9. <input type="checkbox"/> Difficultés de recouvrement de vos créances 10. <input type="checkbox"/> Annulation de vente à l'export 11. <input type="checkbox"/> Factures client impayées 12. <input type="checkbox"/> Absentéisme du personnel (déplacement, risque sanitaire) 13. <input type="checkbox"/> Défaillance des fournisseurs</p>

II) APPUI ATTENDU PAR LES STRUCTURES D'APPUI ET AUTRES MESURES A PRENDRE

<p>1. Parmi ces différentes mesures d'assistance aux entreprises lesquelles vous semblent prioritaires pour votre activité en cette période et/ou pour la relancer après la crise ?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> Assistance technique (5 choix maximum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> accès à du conseil/expertise-comptable pour bénéficier des mesures fiscales, financières de l'Etat ou restructuration, etc.. <input type="checkbox"/> renforcement du capital humain, compétences techniques, de vous-même et/ou vos employés, redimensionnement de vos effectifs, <input type="checkbox"/> accès à un local, infrastructures, <input type="checkbox"/> accès à des outils de digitalisation : télétravail, CRM, ..., <input type="checkbox"/> conformité aux régulations/ normes (FRA, ISO, etc.), <input type="checkbox"/> formalisation (système minimal de comptabilité), <input type="checkbox"/> promotion commerciale/ accès aux marchés nationaux, <input type="checkbox"/> internationalisation/ aide à l'export, <input type="checkbox"/> information/veille, réseautage, <input type="checkbox"/> autres, précisez : <p>2. <input type="checkbox"/> Assistance financière (3 choix max) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> accès à un financement pour votre fonds de roulement (salaires, intrants, factures, loyers, etc.), <input type="checkbox"/> accès à un financement investissement (fonds propres, emprunt, garantie...) <input type="checkbox"/> recouvrement de votre créance vis-à-vis clients privés/fournisseurs (affacturation, escompte, etc.) <input type="checkbox"/> crédit hôtelier <input type="checkbox"/> report des échéances de vos prêts, <input type="checkbox"/> autres, précisez : <p>3. <input type="checkbox"/> Assistance fiscale, sociale ou avec les facturiers (3 choix maximum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> report/ remise des impôts et taxes <input type="checkbox"/> remboursement des crédits de TVA paiement des impositions directes et taxes <input type="checkbox"/> report des cotisations sociales (Ipres, Css...) <input type="checkbox"/> recouvrement des créances vis-à-vis de l'Etat <input type="checkbox"/> report/aménagement du paiement des factures (Senelec, Sen'eau,..) <input type="checkbox"/> autres, précisez : <p>4. <input type="checkbox"/> Autres mesures d'assistance, précisez.....</p>												
<p>2. Bénéficiez-vous - ou avez-vous déjà bénéficié - d'un accompagnement technique ou financier ?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> Oui 2. <input type="checkbox"/> Non</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 60%;">Si Oui précisez la ou les structures :</td> <td style="width: 40%;"><input type="checkbox"/> Chambre de métiers</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> ADEPME</td> <td><input type="checkbox"/> DER</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> APIX</td> <td><input type="checkbox"/> FONGIP</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> ASEPEX</td> <td><input type="checkbox"/> FONSI</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> BMN</td> <td><input type="checkbox"/> 3FPT</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Chambre de commerce</td> <td><input type="checkbox"/> Autres, précisez.....</td> </tr> </table>	Si Oui précisez la ou les structures :	<input type="checkbox"/> Chambre de métiers	<input type="checkbox"/> ADEPME	<input type="checkbox"/> DER	<input type="checkbox"/> APIX	<input type="checkbox"/> FONGIP	<input type="checkbox"/> ASEPEX	<input type="checkbox"/> FONSI	<input type="checkbox"/> BMN	<input type="checkbox"/> 3FPT	<input type="checkbox"/> Chambre de commerce	<input type="checkbox"/> Autres, précisez.....
Si Oui précisez la ou les structures :	<input type="checkbox"/> Chambre de métiers												
<input type="checkbox"/> ADEPME	<input type="checkbox"/> DER												
<input type="checkbox"/> APIX	<input type="checkbox"/> FONGIP												
<input type="checkbox"/> ASEPEX	<input type="checkbox"/> FONSI												
<input type="checkbox"/> BMN	<input type="checkbox"/> 3FPT												
<input type="checkbox"/> Chambre de commerce	<input type="checkbox"/> Autres, précisez.....												
<p>3. Si oui à la question 2., cet accompagnement répond-il - ou a-t-il répondu - à vos attentes ?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> Oui 2. <input type="checkbox"/> Non Sinon, précisez ? :</p>												

III) IDENTIFICATION DE VOTRE ENTREPRISE

Dénomination sociale de l'entreprise	
Région	
Département	
Ville	
Année de création de votre entreprise	
Forme juridique de votre entreprise ?	<input type="checkbox"/> GIE <input type="checkbox"/> Entreprise Individuelle <input type="checkbox"/> SUARL <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> SAS <input type="checkbox"/> Autre à préciser
Sexe du dirigeant	<input type="checkbox"/> Homme. <input type="checkbox"/> Femme
Etiez-vous un sénégalais de la diaspora ?	1. <input type="checkbox"/> Oui, si oui précisez pays 2. <input type="checkbox"/> Non
Contacts (tél. et mail)	
Etes-vous exportateur?	1. <input type="checkbox"/> Oui 2. <input type="checkbox"/> Non
Quel âge avez-vous ?	32 ans
Disposez-vous d'un NINEA ?	1. <input type="checkbox"/> Oui 2. <input type="checkbox"/> Non
Disposez-vous d'un numéro du RCCM ?	1. <input type="checkbox"/> Oui RCCM : NINEA : 2. <input type="checkbox"/> Non
Tenez-vous une comptabilité régulière ?	1. <input type="checkbox"/> Oui 2. <input type="checkbox"/> Non
Si Oui disposez - vous d'états financiers ?	1. <input type="checkbox"/> Oui 2. <input type="checkbox"/> Non Si oui quelle est la dernière année ? 2019
Quel est l'effectif total de votre entreprise, vous inclus ?	1. <input type="checkbox"/> 1 personne 2. <input type="checkbox"/> 2-10 personnes 3. <input type="checkbox"/> 11-50 personnes 4. <input type="checkbox"/> 51 à 100 personnes 5. <input type="checkbox"/> Plus de 100 personnes précisez de permanents.....
Dans quel secteur d'activités évoluez-vous ?	1. <input type="checkbox"/> Agriculture, élevage, sylviculture et pêche 2. <input type="checkbox"/> Industries alimentaires 3. <input type="checkbox"/> Industries textiles 4. <input type="checkbox"/> Autres Industries ; 5. <input type="checkbox"/> Bâtiments Travaux Publics 6. <input type="checkbox"/> Commerce 7. <input type="checkbox"/> Transport/ télécommunication 8. <input type="checkbox"/> Tourisme, hôtels, bar et restaurants 9. <input type="checkbox"/> Services fournis aux entreprises 10. <input type="checkbox"/> Services personnels, divers Autres, précisez
Quelle activité exercez-vous ? (Ex. voyageur ; coiffeur ; embouche bovine ; pharmacie ; etc.)	Transformatrice des produits locaux (céréales, fruits et légumes je suis Formatrice aussi je dispose d'une autorisation FRA)
Quelle est votre principale source d'approvisionnement ?	1. <input type="checkbox"/> Local/ national 2. <input type="checkbox"/> International
Dans quelle fourchette se situait le chiffre d'affaires de votre entreprise au cours de l'année 2019 ?	1. <input type="checkbox"/> Entre 1 et 30 millions Fcfa 2. <input type="checkbox"/> Entre 30 et 100 millions Fcfa 3. <input type="checkbox"/> Entre 100 et 500 millions Fcfa 4. <input type="checkbox"/> Entre 500 millions et 2 milliards de Fcfa 5. <input type="checkbox"/> Au-delà de 2 milliards de Fcfa

En soumettant ce questionnaire, j'accepte que ces informations soient utilisées dans le cadre de la mise en place d'un plan d'actions de riposte au COVID - 19

